



**GLOBAL
INITIATIVE**

AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

LE JNIM AU BURKINA FASO

Un acteur stratégique de la
criminalité

ELEANOR BEEVOR

AOÛT 2022



LE JNIM AU BURKINA FASO

Un acteur stratégique de la criminalité

ELEANOR BEEVOR

Août 2022

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier sincèrement tous ceux qui ont pris le temps de partager leurs connaissances pour que ce rapport voie le jour. Les contributeurs n'ont pas été identifiés pour des raisons de sécurité, mais parmi eux figurent un certain nombre de citoyens burkinabè travaillant dans des organisations humanitaires, des ONG, la sécurité, la société civile, le journalisme et la recherche, ainsi que des habitants des villes situées sur les lignes de front des combats entre le JNIM, les forces armées burkinabè et les Volontaires pour la Défense de la Patrie. L'auteur et The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) souhaitent également adresser leurs sincères remerciements à Lucia Bird pour ses conseils sur le projet et à Paul Absalon, qui a aimablement relu le rapport.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Eleanor Beevor est analyste principale à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest à la GI-TOC. Elle est spécialisée dans les groupes armés non étatiques, les groupes extrémistes violents, le crime organisé transnational et la sécurité climatique et environnementale. Avant de rejoindre la GI-TOC, elle était analyste régionale sécurité et accès au Sahel pour l'International NGO Safety Organisation. Elle a été consultante pour les Nations Unies et chargée de recherche à l'Institut international d'études stratégiques. Elle a travaillé en RDC, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, en Somalie, en Ouganda, au Kenya et en Jordanie.

© Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2022.
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

Couverture : © *Sia Kambou/AFP via Getty Images*
Cartographie : Rudi de Lange

Veuillez adresser vos demandes à :
Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Genève, CH-1202
Suisse

www.globalinitiative.net


CONTENU

Synthèse	1
Évolution du JNIM au Mali et au Burkina Faso	6
Les racines du JNIM au Mali.....	9
La violence djihadiste émerge au Burkina Faso : Ansarul Islam (2013–2016)	9
Établissement du JNIM au Burkina Faso et coopération entre Al-Qaïda et les groupes affiliés à l'EI (2017 à mi-2019).....	10
Des flambées de violence alimentées par les affrontement et les liens (de mi-2019 à aujourd'hui)	11
Le JNIM, un acteur contemporain de la criminalité au Burkina Faso	13
Le JNIM, un catalyseur	15
Le JNIM, acteur direct des économies illicites.....	21
Conclusion et recommandations	29
Notes.....	32



SYNTHÈSE

L'activité des groupes armés s'est intensifiée au Burkina Faso ces dix dernières années. Ci-dessus, une fumée noire signale une attaque contre l'ambassade de France à Ouagadougou, le 2 mars 2018. © Ahmed Ouoba/AFP via Getty Images



Ce rapport étudie le lien entre Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans ou JNIM) et l'économie illicite au Burkina Faso, où le JNIM est rapidement devenu le groupe armé non étatique dominant et de fait la principale présence armée (bien que contestée) dans la plupart des zones rurales depuis fin 2020. Bien que l'activité armée au Burkina Faso remonte à fin 2015, le conflit s'est sensiblement intensifié ces trois dernières années, créant l'une des plus graves (et des plus négligées) crises humanitaires et de déplacement au monde.¹

Entre 2020 et 2021, le nombre d'incidents liés à des conflits a plus que doublé, passant de 643 à 1 373. Le premier semestre 2022 a vu se poursuivre l'intensification de la violence, avec 788 incidents enregistrés au cours des premier et deuxième trimestres.² Dans ce contexte de crise, le JNIM au Burkina Faso s'est globalement engagé à établir sa propre forme de gouvernance islamiste et à étendre cette gouvernance à de nouveaux secteurs géographiques. Les activités illégales du JNIM, de même que les actes qu'il commet et qui favorisent ces activités, doivent être considérées à la lumière de cette stratégie.

Créé au Mali en 2017, le JNIM est le fruit de la fusion des principaux groupes armés affiliés à Al-Qaïda dans le pays : al-Mourabitoun, la branche saharienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Dine et la Katibat Macina. De nombreux membres de ces groupes précurseurs menaient des activités criminelles et militantes conséquentes, dont certaines ont été les pierres angulaires du financement de certains groupes membres du JNIM, y compris avant le conflit malien. AQMI aurait ainsi gagné 91,5 millions de dollars américains grâce aux enlèvements et aux rançons demandées entre 2008 et 2013.³ Il est globalement admis que les membres d'AQMI, pour ne citer que le commandant en chef Mokhtar Belmokhtar, font partie intégrante du trafic régional de substances illicites (drogues, contrebande de biens licites, tels que cigarettes, etc.).⁴

Ces individus étant très en vue et leurs liens avec la criminalité plausibles, le « lien étroit entre crime et terrorisme » a de plus en plus pesé sur le regard porté sur le Mali et le conflit sahélien au sens large.⁵ Les recherches axées sur la manière dont la criminalité influe sur - et souvent prolonge - les conflits liés à l'extrémisme violent se sont faites de plus en plus fréquentes à la suite de l'intervention française dans le nord du Mali en 2013 et de la régionalisation du conflit qui s'en est suivie.

L'analyse du lien entre crime et terrorisme au Sahel s'est cependant parfois concentrée sur le rôle des groupes djihadistes au détriment de la compréhension des économies criminelles locales. Des études ultérieures sur l'implication d'AQMI dans le trafic de stupéfiants ont montré que les signalements de « lien narco-djihadiste » étaient surestimés.⁶ Les acteurs politiques ont souvent joué un rôle beaucoup plus importants dans le trafic de stupéfiants malien et sahélien



Mokhtar Belmokhtar, commandant en chef d'AQMI. Son rôle central, ainsi que celui d'autres membres d'AQMI, dans la contrebande régionale, a été quelque peu surestimé.

© Réseaux sociaux

que les groupes armés, même si certains de ces derniers ont fini par occuper des niches dans l'économie liée aux stupéfiants.⁷ AQMI a bénéficié de la contrebande régionale, mais son implication a été quelque peu surestimée.⁸ En effet, le surnom de « M. Marlboro » donné à Belmokhtar pour son implication présumée dans la contrebande de cigarettes a contribué à accentuer exagérément les liens du groupe avec la criminalité.⁹

Le présent rapport vise à contribuer à l'étude croissante des acteurs extrémistes violents et criminels qui partagent des espaces opérationnels et dont les activités se chevauchent, en montrant que ces groupes s'engagent dans la criminalité pour des raisons qui vont au-delà du simple autofinancement. Dans le cas

du JNIM, il va de soi que son engagement dans les économies illicites est au centre de sa stratégie de gouvernance. En facilitant les activités illégales existantes des communautés locales et en ouvrant les économies illicites à de nouveaux groupes démographiques, le JNIM a gagné l'acceptation et le soutien de nombreux résidents dans ses régions d'influence. En effet, de nombreux résidents se sont investis dans le maintien de la présence du JNIM dans la région et soutiennent le groupe par des contributions matérielles, des informations et autres aides logistiques. Si le JNIM peut également se montrer très violent à l'égard des civils, il oriente souvent cette violence en fonction des tensions communautaires préexistantes, contribuant ainsi à renforcer le soutien d'une partie, même si elle en aliène une autre. Le présent rapport se penchera dans un premier temps sur l'évolution du JNIM au Burkina Faso et montrera en quoi l'activité criminelle a constitué une part importante de son développement. Il étudiera ensuite le lien entre le JNIM et les activités illicites dans lesquelles le groupe est directement (enlèvements et vols de véhicules) et indirectement impliqué (contrebande et extraction d'or) en facilitant ou en gérant l'accès à ces activités.

Ces points illustrent l'approche stratégique du JNIM en matière de criminalité et d'activités illicites, le but étant d'accélérer la mise en œuvre de son programme de gouvernance et d'être une source de financement. Il en ressort que, bien que le JNIM puisse essayer de monopoliser une source particulière de financement illicite ou d'en tirer le maximum de profit, dans la pratique, il tend à ouvrir cette source aux résidents locaux que ceux-ci l'exploitent et pour obtenir ainsi leur soutien. De même, lorsqu'il s'implique directement dans des activités criminelles, le groupe évite généralement de cibler les résidents de la zone dans laquelle il tente de s'établir. Les décideurs politiques doivent tenir compte du fait que certaines activités jugées illicites dans les milieux occidentaux sont les pierres angulaires des moyens de subsistance de nombreux Burkinabè, et que la suppression de cette source de revenus sans offre d'alternatives sapera les tentatives de réduction du pouvoir du JNIM au Burkina Faso. Dans les zones rurales du Burkina Faso, le transfert informel de biens entre États n'est pas considéré comme particulièrement immoral puisque les régulateurs de ces États apportent rarement un soutien positif aux résidents.

L'accent mis sur le terrorisme suscite naturellement une réponse militaire, de même que l'accent mis sur la criminalité suscite dans le même temps une réponse répressive.¹⁰ À tout le moins, les réponses militarisées seront inefficaces - voire contre-productives - si des mesures complémentaires ne sont pas engagées, telles que consolidation de la paix et développement de moyens de subsistance alternatifs.¹¹ L'objectif n'est pas de nier l'importance du crime transnational, dans le conflit sahélien ou ailleurs. Les économies illicites et les activités criminelles jouent un rôle important dans l'exacerbation des violences communautaires au Sahel, dans le financement des groupes armés et dans l'aggravation de l'instabilité et de la crise humanitaire dans la région. Cependant, les groupes armés djihadistes sont loin d'être les seuls acteurs impliqués dans la criminalité. Lorsqu'ils participent à des activités criminelles, ils ne sont pas exclusivement motivés par le profit et ne peuvent donc pas être analysés

uniquement en tant que « criminels » ou « terroristes ». C'est ce qui ressort de l'étude du JNIM dans certaines de ses zones d'opération les plus récentes, en particulier au Burkina Faso.

Il convient de souligner que l'objectif de ce rapport n'est pas de déterminer les principales sources de financement du JNIM au Burkina Faso. Déterminer les contributions financières apportées par des économies illicites particulières à un groupe transnational, faiblement structuré et disposant de sources de revenus locales et régionales, n'entre pas dans le cadre de ce rapport. L'importance relative de certaines activités illicites pour les finances du JNIM est sujette à spéculations mais ne peut être quantifiée avec certitude. Il semble par exemple que les revenus tirés des mines d'or artisanales (par le biais de « taxes » ou de contributions des mineurs qui y travaillent, ainsi que de par les propres activités d'extraction et de contrebande d'or du groupe) constituent un pilier important du financement du JNIM au Burkina Faso. L'argent que le JNIM gagne grâce aux mines artisanales ne peut être estimé compte tenu du manque d'informations disponibles sur l'exploitation minière artisanale et des problématiques en termes de sécurité que posent les recherches sur le JNIM. Il convient également de souligner que le JNIM obtient un grand nombre de ses produits essentiels en nature, soit en cultivant un soutien local, soit en volant certains articles, tels que carburant, nourriture (y compris bétail) et médicaments.

De même, le rapport ne tente pas de fournir une analyse exhaustive des activités illicites du JNIM. Un certain nombre d'économies illicites et de marchandises passées en contrebande au Sahel, notamment de biens stratégiques tels que les armes, dépassent ainsi le cadre de ce rapport. (Cela s'explique également par le fait qu'il n'existe actuellement aucune preuve que le JNIM joue un rôle important dans le commerce des armes au Burkina Faso.)¹²

L'objectif de ce rapport est plutôt d'expliquer comment le JNIM s'appuie sur certaines activités économiques illicites pour servir des objectifs stratégiques et de gouvernance. Le rôle du JNIM en tant qu'acteur de la criminalité au Burkina Faso sera décrit dans ses grandes lignes. Étant donné qu'au Burkina Faso et ailleurs, le JNIM est composé d'un ensemble diffus et diversifié d'acteurs, aux multiples ramifications (*katiba*, pluriel : *kata'ib*) et sous-ramifications (*markaz*, pluriel : *marakiz*) opérant dans différents contextes, il y aura sans aucun doute des exceptions aux modèles décrits. Dans certaines régions, il est très difficile de distinguer l'activité du JNIM de celle de groupes criminels et de bandits vaguement connectés ou totalement distincts. Certains *kata'ib* seront bien moins motivés par des objectifs idéologiques ou de gouvernance que par des opportunités de profit ou de règlement de comptes locaux.

De même, il ne faut pas oublier que le groupe se comporte différemment selon qu'il se sent plus ou moins en sécurité dans une zone donnée. Si les combattants du JNIM ont tendance à se plier à la demande populaire lorsqu'ils s'implantent pour la première fois dans un secteur, le traitement qu'ils réservent aux habitants peut se faire nettement plus dur et plus restrictif au fil du temps, qu'il s'agisse de réglementer le comportement social ou l'implication des gens dans des activités illicites. Les approches du JNIM en matière de criminalité dans les différentes régions du Burkina Faso sont cependant suffisamment cohérentes pour que l'on puisse le considérer comme un acteur stratégique cohérent de la criminalité dont les objectifs dépassent le simple profit.¹³

Le présent rapport étudiera dans un premier temps l'évolution du JNIM en tant qu'acteur de la criminalité au Burkina Faso et le contexte historique avant d'examiner quatre activités illicites et criminelles dans lesquelles le JNIM est impliqué au Burkina Faso : la contrebande de marchandises, les enlèvements, l'extraction d'or et le marché des véhicules volés. Dans chacun de ces domaines d'activité, nous expliquerons dans quelle mesure le JNIM tient compte de la gouvernance et de son propre attrait auprès de la population et nous montrerons les limites stratégiques que les combattants ont tendance à poser à leurs pratiques criminelles. De même, le rapport soulignera que nombre de ces secteurs illicites n'ont pas été créés par le JNIM, mais qu'ils préexistaient au groupe et restent des pierres angulaires des économies locales, ainsi que des moyens de subsistance essentiels pour certaines communautés.

Lorsque les groupes armés djihadistes participent à des activités criminelles, ils ne sont pas exclusivement motivés par le profit et ne peuvent donc pas être considérés, après analyse, uniquement comme des « criminels » ou des « terroristes ».

Principaux groupes armés au Mali et au Burkina Faso



Combattants du groupe armé Ansar Dine dans le nord du Mali. © Romaric Hien/AFP via Getty Images

JNIM (Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin) : Groupe armé djihadiste issu de l'union au Mali de la branche saharienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, d'al-Mourabitoun, d'Ansar Dine et de la Katibat Macina en 2017. Le JNIM a des ambitions régionales et poursuit son expansion en recrutant, faisant accepter et coopérant avec des groupes armés plus petits.

EIGS (État islamique au Grand Sahara) : Groupe armé djihadiste créé en 2015, lorsqu'une ramification d'al-Murabitoun dirigée par Adnan Abu Walid al-Sahrawi a déclaré son allégeance à l'État islamique en Irak et au Levant (ISIL). Après un début de relation marqué par la coopération avec le JNIM, aligné sur Al-Qaïda, des affrontements entre les deux groupes éclatent en 2019 et 2020, tant au Burkina Faso qu'au Mali, et, en 2022, les relations restent acrimonieuses. Al-Sahrawi a été tué lors d'une frappe aérienne dans le cadre de l'opération Barkhane en 2022, et le chef actuel du groupe est inconnu.

Ansarul Islam : Groupe armé djihadiste burkinabè originaire du nord du pays, bénéficiant d'un large soutien de la Katibat Macina (un des groupes précurseurs du JNIM). Ansarul Islam a coopéré étroitement avec le JNIM (et ses précurseurs) dès sa première attaque sur le sol burkinabè en 2016 et semble au fil du temps avoir été quasi-absorbé par la coalition du JNIM, bien qu'aucune annonce officielle n'ait été faite.

Katibat Macina : Groupe djihadiste du centre du Mali qui a rejoint la coalition JNIM en 2017. Compte tenu de la proximité du centre du Mali avec le Burkina Faso, la Katibat Macina est la plus influente des composantes du JNIM au Burkina Faso et a été un soutien essentiel au développement d'Ansarul Islam. Katibat Macina et son leader, Amadou Kouffa,

ont concentré leurs efforts de recrutement et leur rhétorique sur les griefs des Peuls et les luttes intercommunautaires dans le centre du Mali.

Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) : Milice constituée de volontaires créée par décret en 2020 par le gouvernement de l'ancien président Marc Roch Kaboré. Afin de compléter une armée nationale débordée, les VDP sont recrutés pour travailler dans leur région d'origine et reçoivent une arme et une courte période de formation de la part de l'État. Ils sont censés relevés des forces armées, coopérer étroitement avec elles et leur fournir des renseignements, même si, dans la pratique, les forces armées n'ont pas toujours la capacité d'assumer un rôle de premier plan dans les lignes de front des combats.

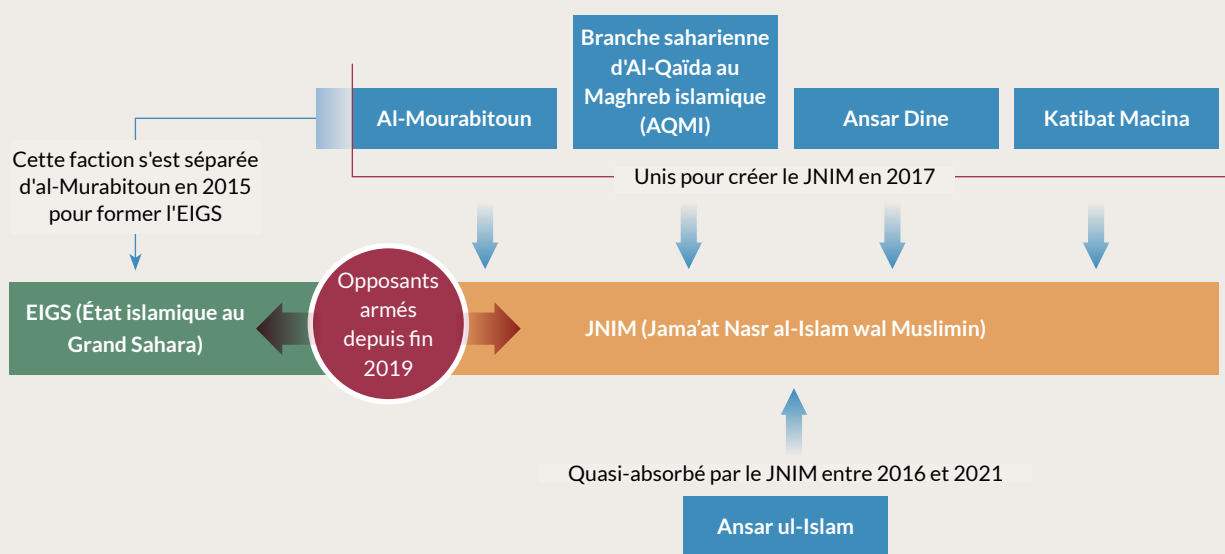
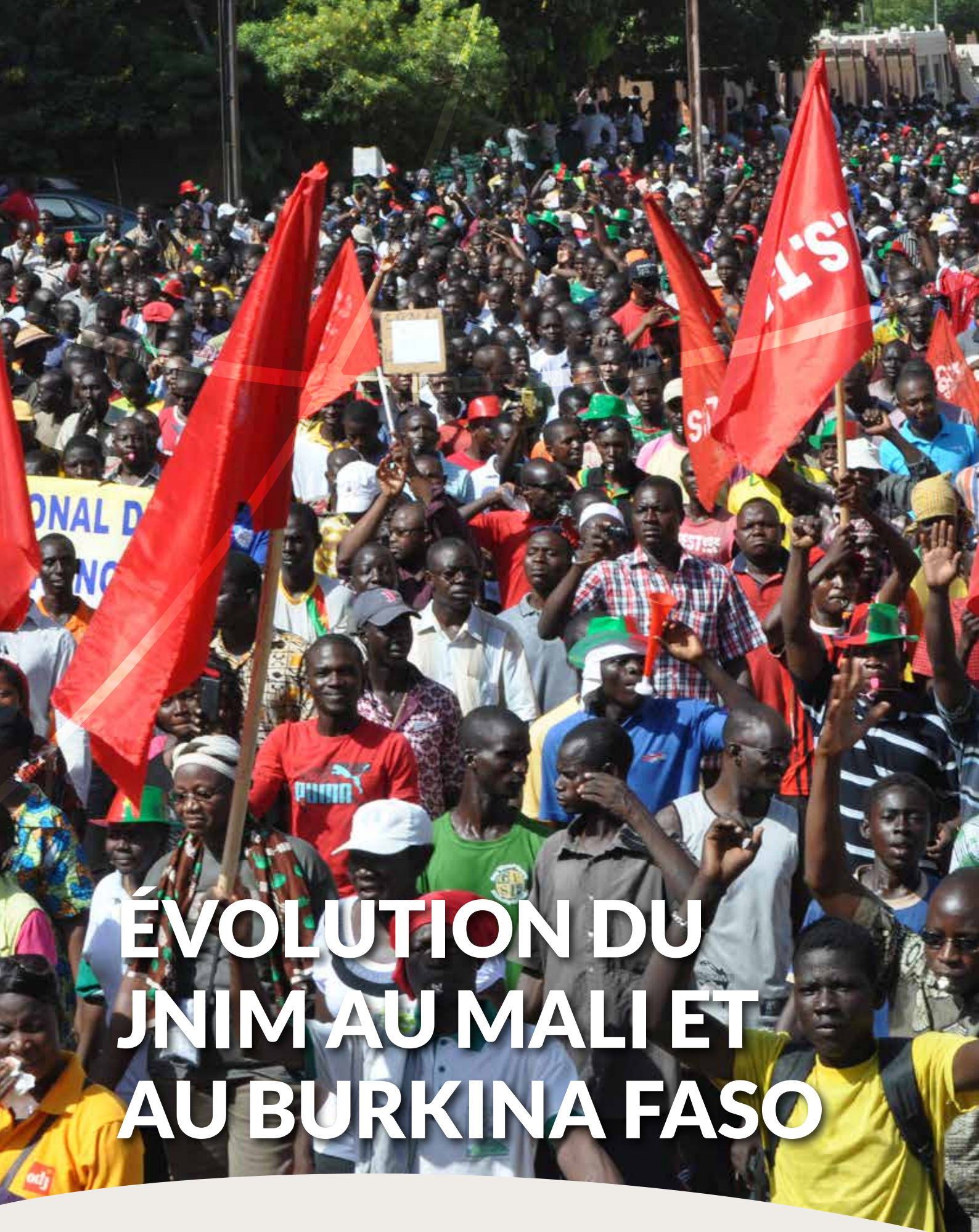


FIGURE 1 Réseau des acteurs djihadistes au Mali et au Burkina Faso.



ÉVOLUTION DU JNIM AU MALI ET AU BURKINA FASO

Manifestation de masse contre l'ancien président Blaise Compaoré. Après son éviction en octobre 2014, le Burkina Faso a commencé à être confronté aux violences djihadistes observées au Mali voisin. © Lougri Dimalba/Andalou Agency via Getty Images

L'activité des groupes armés s'est sensiblement renforcée au Burkina Faso ces dix dernières années, notamment depuis 2019, lorsque les groupes armés locaux ont intensifié leurs actions. Les incidents liés aux conflits armés ont plus que doublé entre 2018 (253 incidents) et 2019 (646 incidents). Ce chiffre a de nouveau été multiplié par deux entre 2020 (643 incidents) et 2021 (1 373 incidents).¹⁴ En parallèle, la violence a également augmenté dans le centre du Mali et particulièrement dans la région de Mopti, à la frontière du Burkina Faso. À la lumière des six premiers mois de l'année 2022, cette année connaîtra des niveaux de violence plus élevés qu'en 2021, avec 788 événements déjà recensés, soit plus de la moitié des 1 373 incidents enregistrés en 2021.¹⁵

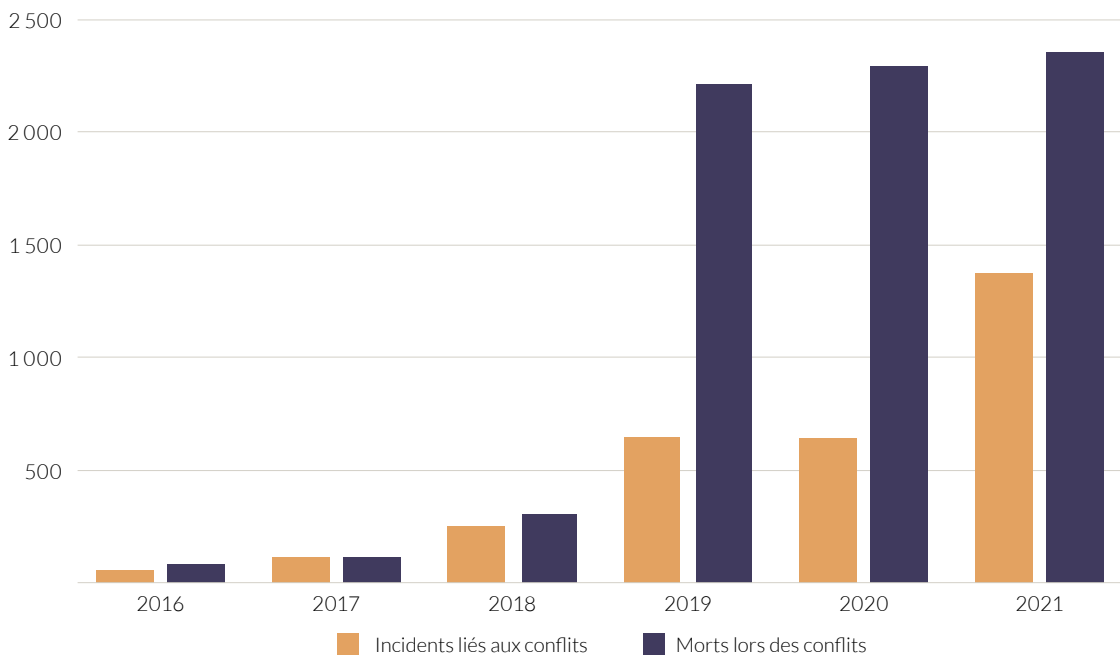


FIGURE 2 Incidents et décès liés aux conflits au Burkina Faso, 2016-2021.

SOURCE : Données de l'ACLED

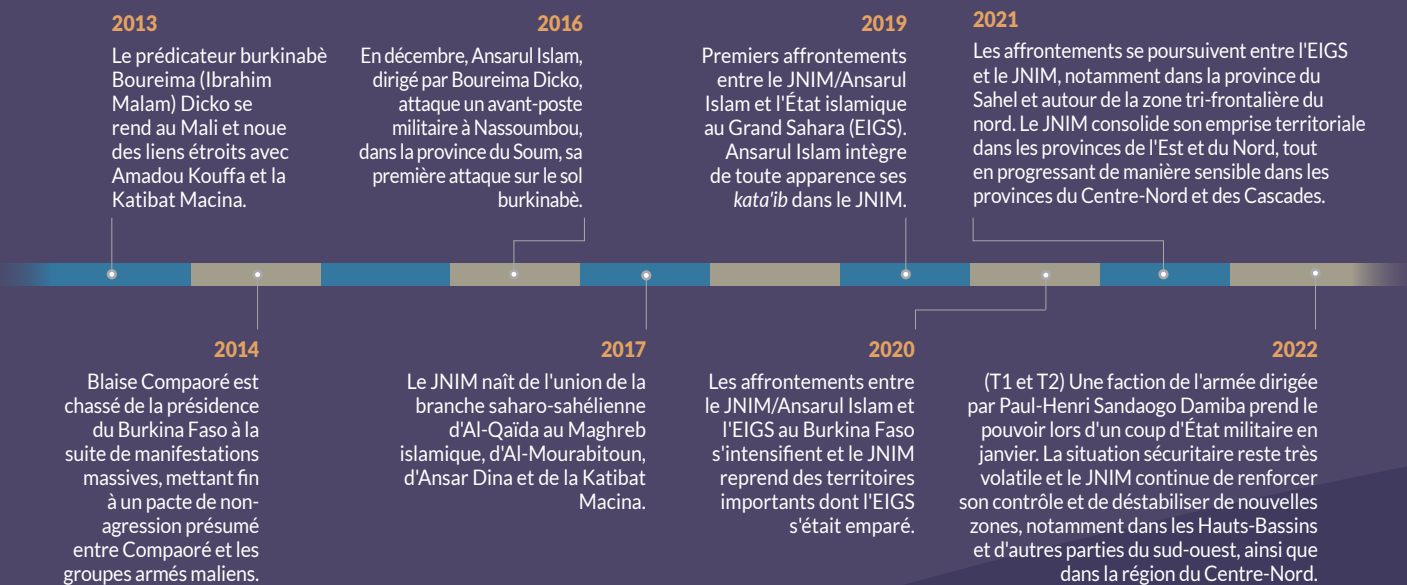


FIGURE 3 Évolution du JNIM au Burkina Faso.

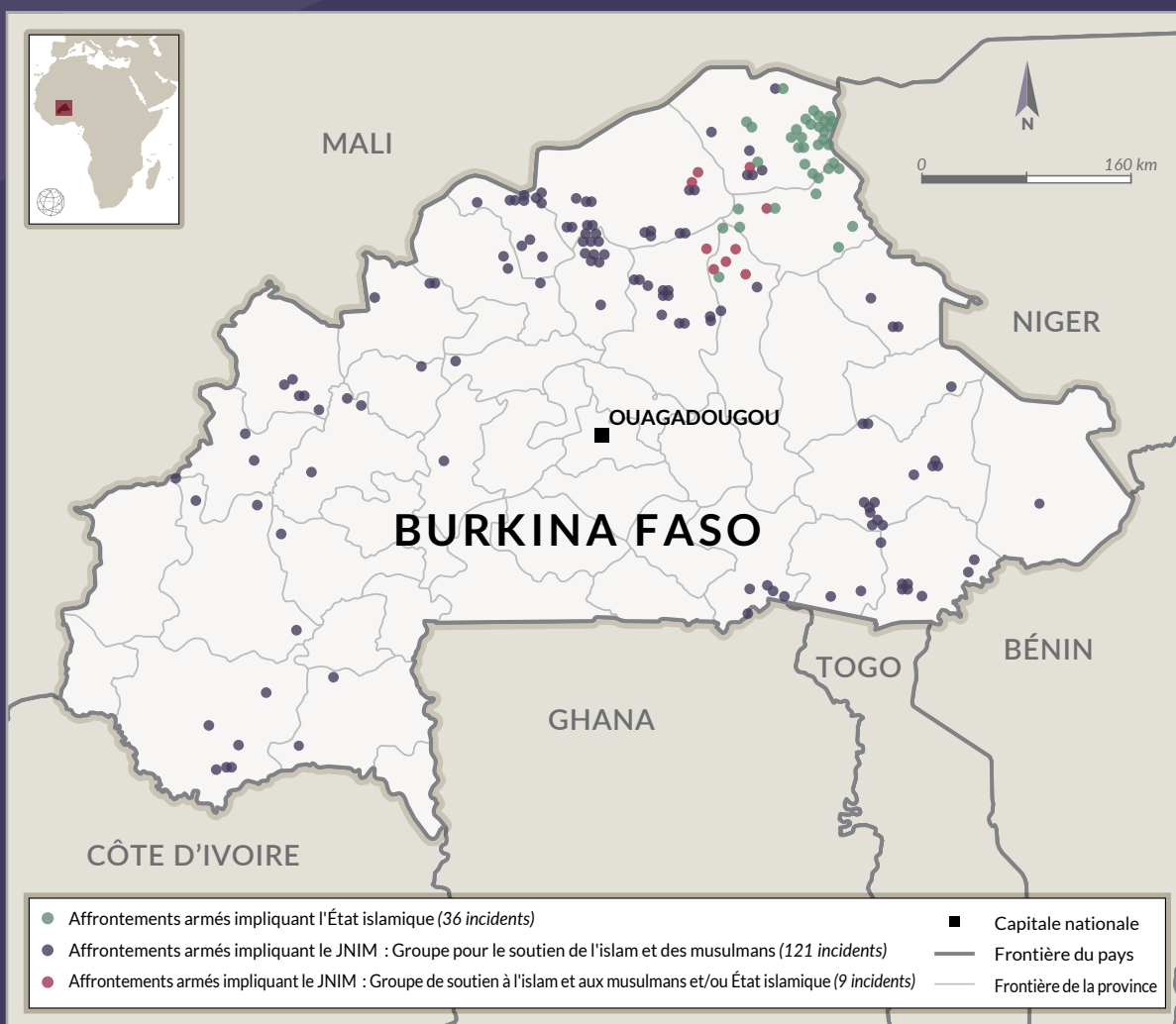


FIGURE 4 Carte des affrontements armés impliquant le JNIM et l'EIGS, T1 et T2 2022.

SOURCE : Données de l'ACLED

Les racines du JNIM au Mali

Il convient d'examiner brièvement les origines et les opérations du JNIM au Mali afin de replacer ses ambitions stratégiques dans leur contexte. Comme mentionné, le JNIM est le produit de l'union en 2017 au Mali d'Ansar Dine, d'al-Mourabitoun, de la Katibat Macina et de la branche saharo-sahélienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Les objectifs stratégiques initiaux du JNIM s'inscrivent dans le prolongement de ceux d'AQMI : miner les gouvernements régionaux en combattant les forces de l'État et favoriser sa propre forme de gouvernance islamiste en jouant la carte de l'expansionnisme.¹⁶ Les parties fondatrices du JNIM ont convenu de faire du leader d'Ansar Dine, Iyad ag-Ghaly, le chef du JNIM, avec pour adjoint le chef de la Katibat Macina, Amadou Kouffa. Il semble toutefois que les fondateurs aient compris qu'il était important d'accorder un large degré d'autonomie aux commandants locaux de niveau intermédiaire, notamment pour faire avancer les ambitions expansionnistes d'Al-Qaïda.¹⁷ Cela a permis un large recrutement : bien que l'on pense souvent que le JNIM est dominé par l'ethnie Fulani (les Fulanis sont en effet largement représentés dans ses rangs), c'est l'un des rares groupes armés qui se soit montré capable de recruter dans plusieurs bases ethniques différentes.

En permettant aux commandants de zone de s'adapter aux circonstances et aux priorités locales, le JNIM est en mesure de recruter de multiples groupes d'intérêt sous une coalition commune.¹⁸ Par exemple, en 2019 et 2020, Amadou Kouffa, de la Katibat Macina, a contribué à déstabiliser les régions de Mopti et de Ségou, dans le centre du Mali, en s'appuyant sur les griefs des Peuls par rapport à l'accès à la terre.¹⁹ Cela s'est traduit par une vague de violence intercommunautaire généralisée, en lien essentiellement avec des motifs ethniques, mais s'est avéré être une tactique de recrutement efficace, du moins à court terme. Les *kata'ib* locaux et leurs sous-unités sectorielles (*marakiz*) entretiennent des contacts semi-réguliers avec les structures de commandement supérieures du JNIM, un lien que les échelons supérieurs cultivent par un soutien matériel et tactique.²⁰ Le centre du Mali reste très instable en raison de violences intercommunautaires entre les unités du JNIM et les associations locales de chasseurs (dont certaines se sont transformées en groupes armés plus importants, pour ne citer que Dan Na Ambassagou). Des trêves temporaires ont apporté des accalmies dans certaines zones locales, mais elles se sont avérées très difficiles à maintenir. Le JNIM a cependant continué à étendre sa zone d'intervention au Mali, notamment à Ségou, et vers les régions méridionales de Koulikoro et de Sikasso.

La violence djihadiste émerge au Burkina Faso : Ansarul Islam (2013-2016)

Le développement de la violence djihadiste au Burkina Faso a suivi une trajectoire différente de celle du Mali. Le Burkina Faso n'a connu les violences djihadistes qui ont secoué le pays voisin qu'après l'éviction du président Blaise Compaoré, dont on dit souvent qu'il avait conclu un pacte informel de non-agression avec les groupes armés maliens.²¹ Avant la chute de Compaoré en octobre 2014, un groupe djihadiste burkinabè du nom d'Ansarul Islam commençait toutefois déjà à émerger. Le groupe Ansarul Islam a été créé par Boureima Dicko (plus connu sous le nom d'Ibrahim Malam Dicko), ancien prédicateur radio et fondateur d'une organisation de prédication islamique appelée

De violents affrontements entre groupes armés dans la zone frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont entraîné des déplacements internes. © Giles Clarke/UN OCHA via Getty Images



al-Irchad dans la province septentrionale du Soum. La force d'Al-Irchad réside dans sa condamnation des injustices sociales et de classe. Il a ainsi gagné et conservé un soutien local important, même si sa rhétorique religieuse s'est radicalisée. Al-Irchad dénonce par exemple les pratiques des marabouts (aumôniers) traditionnels qui demandent des sommes importantes pour célébrer les mariages, ainsi que les inégalités entre les Peuls et les Rimaibés (qui sont les descendants d'esclaves peuls).²²

En 2013, Malam Dicko se brouille avec les dirigeants islamiques établis à Soum et se rend au Mali, où il intègre un camp d'entraînement militant et se rapproche de la Katibat Macina d'Amadou Kouffa.²³ Dicko finit par retourner au Burkina Faso, et il semble que la Katibat Macina et AQMI lui aient apporté un soutien substantiel lors de la création d'Ansarul Islam sur le territoire burkinabè. Le 26 décembre 2016, plusieurs dirigeants de la Katibat Macina auraient également participé à la première attaque d'Ansarul Islam au Burkina Faso contre un avant-poste militaire à Nassoumbou.²⁴ L'AQMI aurait fourni une formation technique complémentaire à Ansarul Islam, notamment une formation à l'utilisation d'engins explosifs improvisés.²⁵ Bien qu'au Burkina Faso, les Peuls et les Rimaibés constituent là aussi la majeure partie d'Ansarul Islam, la mobilisation de Dicko basée sur l'appartenance à une classe sociale lui a permis de faire appel à d'autres groupes ethniques également.²⁶ Il est communément admis que Malam Dicko est mort en 2017 et que son frère Jafar lui a succédé à la tête d'Ansarul Islam.²⁷

Établissement du JNIM au Burkina Faso et coopération entre Al-Qaïda et les groupes affiliés à l'EI (2017 à mi-2019)

Comme il l'a fait au Mali, le JNIM commence à renforcer sa présence au Burkina Faso à partir de 2017, à la fois en recrutant localement, coopérant et absorbant pour ainsi dire les groupes ou sous-groupes armés djihadistes locaux. Il en résulte une coalition de groupes et de sous-groupes armés jouissant d'un degré élevé d'autonomie locale, mais qui entretiennent des contacts réguliers avec la Katibat Macina, dans le centre du Mali, et bénéficient de son soutien.

Contrairement à d'autres régions du monde, les combattants affiliés à l'État islamique au Sahel ont coopéré avec les affiliés d'Al-Qaïda entre 2017 et 2019. L'État islamique au Grand Sahara (communément appelé EIGS bien que le groupe n'ait pas formellement adopté cette dénomination) était une émanation du groupe djihadiste malien al-Mourabitoun, qui a déclaré son allégeance à l'État islamique en 2015.²⁸ En 2018, Ansarul Islam a subi des pertes sous la forme de défections massives qui ont profité à l'EIGS et peuvent avoir été favorisées par des sympathies pour le programme plus radical de l'EIGS et son approche plus violente en matière de contrôle.

Les liens et les affrontements alimentent les flambées de violence (de mi-2019 à aujourd'hui)

Les affrontements entre l'EIGS et les factions du JNIM et d'Ansarul Islam ont commencé à la mi-2019 et ont d'abord été sporadiques. Ils se sont concentrés sur la zone à la frontalière du Mali, du Burkina Faso et du Niger.²⁹ Au début de l'année 2020, les violences se sont intensifiées et se sont transformées en luttes territoriales majeures tout au long de l'année dans le secteur des trois frontières et dans les régions de l'Est et du Nord du Burkina Faso. Alors qu'un seul affrontement entre le JNIM et l'EIGS a été enregistré par l'Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED) en 2019, ce chiffre est passé à 54 affrontements en 2020 et 22 autres ont eu lieu en 2021 (à ce moment-là, le JNIM avait pris le dessus dans la majeure partie du Burkina Faso, bien que l'EIGS ait maintenu sa présence dans la zone trifrontalière).³⁰ En 2020, il était déjà extrêmement difficile de distinguer les activités d'Ansarul Islam de celles du JNIM. La fréquence des affrontements entre Ansarul Islam et l'EIGS en 2020 situe toutefois le groupe dans la sphère d'influence du JNIM à cette époque.³¹

Ansarul Islam est sorti affaibli de ses affrontements avec l'EIGS en 2019, ce qui a peut-être encouragé le groupe à nouer des liens plus étroits avec le JNIM. L'évolution des relations entre Ansarul Islam et le JNIM en 2020 et 2021 est peu documentée, mais les attaques des deux groupes sont pour l'essentiel devenues indiscernables. Le JNIM revendique désormais des attaques menées par des unités dans des zones qui étaient auparavant des bastions d'Ansarul Islam, ce qui suggère que ce dernier a été effectivement absorbé par la coalition du JNIM.³² Les communications indépendantes d'Ansarul Islam ont toujours été sporadiques, aussi a-t-il peut-être été jugé utile d'annoncer officiellement l'union des deux groupes.³³

Tout au long des années 2020 et 2021, les groupes affiliés au JNIM ont repris à leur compte bon nombre des pertes territoriales subies par l'EIGS, notamment dans la région de l'Est du Burkina Faso, où ils ont effectivement remplacé l'EIGS comme acteur armé dominant dans la zone. Après une série d'affrontements avec le JNIM en 2021, l'EIGS au Burkina Faso a vu sa position de plus

Jean-Claude Kassi Brou, ancien président de la Commission de la CEDEAO, lors d'un sommet sur la situation politique au Burkina Faso, Ghana, février 2022.

© Nipah Dennis/AFP via Getty Images



en plus confinée aux provinces de l'Oudalan et du Seno dans la région du Sahel, avec une présence plus limitée dans le Soum et le Yagha. Le groupe n'a pas été en mesure de réaliser et de conserver des gains territoriaux significatifs malgré des affrontements réguliers avec le JNIM. En revanche, le JNIM a renforcé sa présence dans les régions de l'Est, du Nord et du Centre-Nord et a sensiblement accru son activité dans les Cascades, les Hauts Bassins et la Boucle du Mouhoun au cours de l'année écoulée.

Aujourd'hui, le JNIM au Burkina Faso suit l'exemple de ses homologues maliens en accordant une autonomie substantielle à ses commandants de zone. Cependant, les commandants supérieurs maliens et burkinabè continuent d'influencer et de soutenir ces unités sectorielles. En plus de fournir une assistance matérielle et tactique régulière, ces commandants semblent avoir réussi à persuader les unités locales de suivre la stratégie plus large du JNIM - cultiver l'acceptation, le recrutement et l'expansion qui s'en suit. Les observateurs décrivent des combattants affiliés au JNIM qui s'intègrent dans un nouveau secteur en offrant aux jeunes hommes de la région une arme, une moto ou un vélo, et une petite somme d'argent en échange de leur aide - une offre qui peut être attrayante dans un endroit où il y a peu d'autres possibilités de gagner de l'argent.³⁴


De même, il semble que les unités du JNIM au Burkina Faso aient - pour la plupart - intégré la stratégie régionale du JNIM qui consiste à créer une gouvernance islamiste radicale. Pour ce faire, ils jouent sur les besoins et les griefs locaux et parviennent souvent à cultiver un haut degré d'acceptation dans un secteur particulier, ce qui leur permet d'agir comme une autorité légitime aux yeux de nombreux habitants. Malgré son hégémonie sur de vastes secteurs du Burkina Faso, il n'est pas essentiel pour le JNIM d'avoir le monopole du pouvoir sur un territoire particulier dans le cadre de sa stratégie de gouvernance. Les unités cherchent plutôt à gagner suffisamment de soutien local pour que la population choisisse de coopérer avec elles plutôt qu'avec d'autres acteurs armés ou politiques.

Le JNIM au Burkina Faso a également imité ses homologues maliens, s'appuyant sur certaines activités économiques illicites pour gagner les faveurs locales, ainsi que pour en retirer des bénéfices et des ressources financières.³⁵ Seuls certains types de criminalité contribuent cependant à faire avancer le programme de gouvernance du JNIM. Alors que les combattants pourraient théoriquement tirer profit de presque toutes les activités criminelles ou monopoliser les zones les plus lucratives, ils font généralement preuve de plus de discernement, du moins au début de leurs relations avec les communautés locales. Dans certaines régions, le JNIM a effectivement libéralisé les activités illégales en bouleversant les hiérarchies sociales préexistantes qui empêchaient les gens de tirer parti d'une entreprise criminelle particulière. Cela lui permet par ailleurs de se faire accepter, comme nous le verrons plus loin.



LE JNIM, UN ACTEUR CONTEMPORAIN DE LA CRIMINALITÉ AU BURKINA FASO

Mineurs d'or artisanaux à l'œuvre dans la province du Yatenga, au Burkina Faso. © Universal Images
Group via Getty Images



Les activités économiques illicites au Burkina Faso ne sont pas toujours ouvertes à tous, ni sans risque. Comme nous le verrons dans cette section, le JNIM fait souvent davantage office de catalyseur stratégique de l'activité criminelle que de participant direct. Néanmoins, ce rôle lui profite indirectement, tant sur le plan financier que social. Dans l'ensemble, le JNIM évite de compromettre son programme de gouvernance en commettant des crimes violents contre les populations locales. Du moins, évite-t-il généralement de commettre des crimes à l'encontre d'individus que les combattants en question verraient régulièrement ou qui sont membres de communautés qu'ils pensent pouvoir gagner à leur cause.

Il est essentiel de reconnaître que - pour une majorité significative de Burkinabè - la contrebande et d'autres activités illicites non violentes ne sont pas considérées comme des comportements criminels, puisqu'elles ne nuisent pas à la population locale, et qu'elles font partie des rares sources de revenus et de biens abordables dans certaines régions. Dans l'imaginaire populaire, les criminels sont ceux qui commettent des crimes violents ou préjudiciables aux personnes ordinaires - bandits, voleurs, voleurs de voitures, ravisseurs, etc. Le JNIM prend donc soin, dans la plupart des cas, d'éviter d'être directement associé à de tels individus dans les zones qu'il tente de gouverner. Lorsqu'il s'implique dans de telles activités criminelles, le JNIM a tendance à le faire discrètement ou à diriger ces activités vers des communautés dont il n'a déjà plus les faveurs. Les groupes criminels vivant dans les zones contrôlées par le JNIM quittent souvent leur localité avant de commettre des crimes, car ils risquent de subir des représailles de la part des combattants s'ils portent atteinte aux habitants locaux que le JNIM tente de gagner à sa cause.³⁶ Le JNIM est prêt à tirer profit de ces activités tant qu'elles n'ont pas d'impact sur sa réputation locale.

Il faut dire que la situation est plus compliquée dans les zones fortement contestées et instables. Dans les secteurs où le JNIM est un acteur bien établi ou dans celles où il commence tout juste à s'implanter et à chercher à être accepté, le discernement avec lequel il recourt à la criminalité est plus manifeste. Dans les endroits que le JNIM s'emploie à déstabiliser mais ne contrôle pas encore, les bandits ou autres criminels armés ont tendance à profiter du pouvoir réduit de l'État et de l'atmosphère de confusion et d'imprévisibilité ambiante. Les combattants du JNIM qui sont enclins à commettre des actes criminels contre des civils peuvent eux aussi profiter de cette confusion et de ce manque de sécurité.

C'est particulièrement le cas dans les zones que se disputent intensément le JNIM et les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), un système de milice communautaire financé par le gouvernement, qui est censé collaborer avec l'armée. Comme les VDP sont des habitants des communautés dont le JNIM tente de prendre le contrôle, le JNIM se méfie fortement de toute collaboration civile avec l'État. Si l'État, ses militaires et ses fonctionnaires sont des cibles légitimes dans la doctrine du JNIM, le statut ambigu des VDP brouille les pistes lorsqu'il s'agit des civils, que le JNIM chercherait normalement à

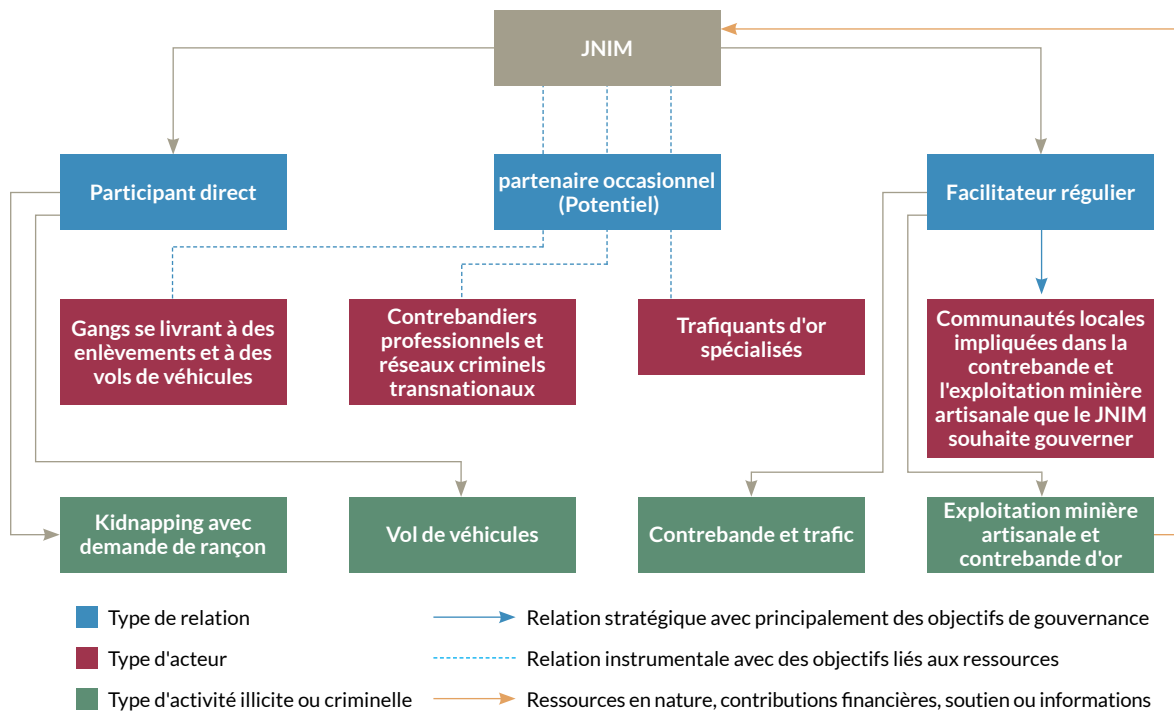


FIGURE 5 Relations du JNIM avec les acteurs illicites et criminels, et avec les communautés des zones touchées.

convaincre. Les VDP sont la cible la plus importante du JNIM dans ces zones, l'objectif étant de s'assurer qu'ils ne bloquent pas l'accès et l'expansion du JNIM. De même, la présence des VDP complique la « retenue stratégique » du JNIM dans ses actions criminelles comme dans ses actions militaires.

Quatre exemples de relations entre le JNIM et les économies illicites (ou semi-illicites) seront étudiés ici. Tout d'abord, deux contextes où le JNIM est plus un facilitateur d'activités économiques illicites qu'un participant actif (bien qu'il y ait des exceptions) - la contrebande de marchandises et l'exploitation artisanale

de l'or. Ces deux exemples révèlent que le JNIM est prêt à renoncer à monopoliser une source de financement pour enraciner son soutien au sein des communautés locales.

Deux exemples de la participation plus directe du JNIM à la criminalité seront ensuite examinés, à savoir les enlèvements et les vols de véhicules. Dans ces cas, une certaine retenue stratégique à l'égard des locaux est également souvent (mais pas toujours) exercée. Nous soutenons donc que le JNIM au Burkina Faso est un acteur stratégique de la criminalité, qui est prêt à sacrifier des opportunités de profit pour atteindre ses objectifs d'acceptation et de gouvernance.

Le JNIM en tant que facilitateur

Contrebande de produits de base

La contrebande est le pilier le plus prolifique et le moins bien compris de l'économie illicite du Burkina Faso. Les informations vérifiables sur les spécificités de l'implication du JNIM dans la contrebande sont rares, mais on sait que le groupe s'est implanté dans les principales plaques tournantes de la contrebande et qu'il dépend de certains produits de contrebande. La

contrebande et le trafic concernent toutes les zones frontalières du Burkina Faso, mais sont particulièrement répandus dans la région frontalière sud, celle-ci longeant plusieurs États côtiers d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin). Tous ces pays côtiers, et en particulier le Togo et le Bénin, sont connus pour être des sources de marchandises introduites en contrebande au Burkina Faso et dans d'autres États sahéliens enclavés.³⁷



Rangers en patrouille dans la brousse dans le parc national de la Pendjari. Le complexe de parcs nationaux entre le Burkina Faso, le Niger et le Bénin constitue un poste stratégique pour le JNIM et un point de passage idéal pour les contrebandiers.
© Stefan Heunis/AFP via Getty Images

Un large éventail de marchandises, banales ou illégales, circulent le long des frontières sud du Burkina Faso. Les biens ménagers et les articles de prestige, tels que les vêtements, peuvent être achetés à bien meilleur marché dans les États côtiers, et vendus à des prix inférieurs, que les articles officiellement importés. Le carburant est l'une des marchandises les plus fréquemment passées en contrebande. Le carburant, obtenu à bas prix au Nigeria, est acheminé vers l'intérieur du pays via le Togo, d'où il est introduit en contrebande au Burkina Faso. Des drogues et des cigarettes sont également fréquemment introduites au Burkina Faso depuis le sud, principalement pour être exportées vers l'Europe via l'Afrique du Nord ou vers d'autres pays de la région, une certaine quantité étant réservée à la consommation intérieure.³⁸

Il existe deux grandes catégories de contrebandiers et de trafiquants actifs au Burkina Faso et dans les environs. Il y a les gangs organisés à grande échelle qui ont probablement des relations avec l'élite et des ressources importantes grâce auxquelles ils peuvent opérer. Ces personnes sont plus susceptibles d'offrir des pots-de-vin importants aux agents des douanes et aux forces de sécurité pour pouvoir transporter des charges plus importantes sur les routes principales dans des camions ou des voitures. L'autre catégorie est constituée d'individus ou de petites bandes de contrebandiers qui ont tendance à travailler dans et autour de leur région d'origine et sont souvent appelés *transporteurs*.³⁹ Ils emportent de petites quantités de marchandises sur des motos et roulent hors des sentiers battus dans la brousse ou dans des zones protégées afin d'éviter d'être arrêtés ou de devoir payer un pot-de-vin.

Le JNIM peut avoir des interactions avec ces deux types de contrebandiers. Lors d'une grande enquête sur la contrebande organisée de carburant menée par le gouvernement burkinabè en 2021, 72 personnes ont été arrêtées pour diverses infractions, notamment des paiements systématiques aux gardes-frontières pour que les camions puissent traverser la frontière sans encombre.⁴⁰ Selon les médias locaux, le réseau de contrebande en question se servaient de camions spécialisés dont l'intérieur était conçu pour transporter 2 000 litres de carburant à la fois.⁴¹ Au moins l'un des hommes d'affaires inculpés dans cette affaire a été publiquement accusé de fournir du carburant aux groupes terroristes.⁴² Les chefs d'accusation retenus contre lui étaient les suivants : contrebande qualifiée et mise en danger de la vie d'autrui. Aucune accusation formelle de financement du terrorisme n'a toutefois été prononcée.⁴³ Le JNIM a indéniablement besoin de carburant et va probablement essayer de s'en procurer auprès de n'importe quelle source à un prix compétitif. Dans le cadre de son programme de gouvernance plus large, le JNIM entretient une relation plus poussée avec des contrebandiers moins organisés - les *transporteurs*. Ceci est particulièrement évident dans le complexe de parcs nationaux W-Arly-Pendjari (WAP) qui est situé dans l'Est du pays et s'étend jusqu'au Niger et au Bénin.

Le complexe de parcs nationaux WAP a plusieurs fonctions importantes pour le JNIM. C'est une zone de retranchement à l'écart des combats, un espace de stockage, une base logistique, une source de nourriture et un site à partir duquel les membres du JNIM peuvent tirer parti de plusieurs activités économiques illicites. Le

complexe de parcs longe les frontières du Bénin et du Niger. Cette position stratégique, associée au fait qu'il s'agit d'une zone boisée isolée des autorités de l'État, en fait un point de passage idéal pour les contrebandiers, qui ne peuvent se permettre de croiser le chemin des forces de l'ordre. Ces contrebandiers de petite envergure à l'intérieur du parc vendent également de petites quantités de carburant, de cigarettes, de marchandises banales, voire de stupéfiants ou d'autres produits illicites. Ils opéraient dans le complexe WAP bien avant la venue du JNIM et connaissaient très bien les sentiers qui traversent le parc, ainsi que l'emplacement des postes de douane et des forces de sécurité. Ceci, associé à leur capacité à s'approvisionner en produits vitaux tels que le carburant, en a fait des alliés idéaux pour le JNIM.

Le JNIM et les *transporteurs* du parc ont forgé une relation qui semble basée sur l'assistance mutuelle. Les *transporteurs* ont tenu à aider le JNIM en leur montrant où se trouvaient les postes de police, de l'armée et des douanes dès lors que le JNIM a commencé à attaquer les postes et à les chasser.⁴⁴ La purge des forces de l'État dans la région ayant facilité le travail des contrebandiers, les *transporteurs* ont intérêt à s'assurer que le JNIM reste l'acteur dominant dans la région. Ils lui fourniraient donc avec plaisir du carburant, de la nourriture, des pièces de véhicules et d'autres matériaux dont le JNIM pourrait avoir besoin. (On ne sait pas comment et si le JNIM paie ces biens, mais il est probable que cela dépend.) Grâce à ces liens, le JNIM bénéficie non seulement d'un approvisionnement régulier en marchandises pour répondre à ses besoins, mais tisse également des liens avec les communautés locales du parc.⁴⁵ Comme la plupart des contrebandiers sont des résidents, les communautés locales

partagent les bénéfices de l'économie de la contrebande. Non seulement la contrebande est le principal moyen de subsistance de nombreux habitants, mais elle permet également d'accéder à des biens à des prix plus abordables. Les habitants vivant près des plaques tournantes de la contrebande à la frontière béninoise peuvent par exemple acheter du carburant à des vendeurs en bord de route pour 250 CFA le litre, au lieu de 650 CFA le litre à la station-service.⁴⁶

C'est pourquoi de nombreux observateurs de la situation dans les parcs nationaux soulignent que, même si le JNIM tire probablement certaines ressources financières de la contrebande, il ne « taxe » vraisemblablement pas systématiquement les contrebandiers lorsqu'ils introduisent leurs marchandises dans le pays, du moins pas encore.⁴⁷ Les contrebandiers et le JNIM ayant intérêt à asseoir leur présence mutuelle, de nombreux informateurs estiment que les contrebandiers peuvent offrir des contributions en échange de services particuliers ; le JNIM peut ainsi assurer la sécurité d'un convoi de contrebande particulier (le protéger contre les bandits ou les forces de sécurité qu'il peut rencontrer). En ce sens, le JNIM ne participe pas directement à la contrebande mais assure plutôt la protection des itinéraires. Il existe certainement des exceptions à cette règle. Certains observateurs ont émis l'hypothèse que le JNIM aurait en fait intérêt à recruter des contrebandiers afin d'intégrer ses fournisseurs.⁴⁸ Jusqu'à présent, le JNIM a essentiellement joué un rôle de facilitateur et de partenaire dans le trafic de marchandises illégales, récoltant auprès des contrebandiers l'« argent destiné à assurer leur protection ».



Essence en vente près de Dano, au Burkina Faso. Le carburant, obtenu à bas prix au Nigeria, est l'une des marchandises de contrebande les plus fréquentes dans le pays. © Ute Grabowsky/Photothek via Getty Images

Le rôle du JNIM dans la contrebande dans la zone trifrontalière : Perspectives

À court ou moyen terme, le JNIM peut grâce à son influence modifier considérablement les itinéraires, et donc l'ampleur, de la contrebande dans la région de l'Est du pays, selon le contrôle qu'il peut exercer sur les principales routes du nord du Bénin au fur et à mesure qu'il s'y implante. Deux axes principaux traversent la frontière entre le Burkina Faso et le Bénin. Ils passent par certaines parties du complexe WAP. La Route Nationale 18 au Burkina Faso est entièrement sous le contrôle du JNIM au sud de Pama, jusqu'à la frontière béninoise et à la ville contestée de Koualou. Actuellement, le JNIM ne dispose pas de points de contrôle fixes le long des itinéraires qu'il contrôle dans la région de l'Est, mais il maintient une présence permanente sur la route et effectue des inspections ponctuelles. Le groupe ne demande pour le moment aucun paiement mais s'emparerait de certains biens dont il a besoin, notamment de motos, auprès des usagers de la route.⁴⁹ De par son statut contesté, Koualou, dont la souveraineté est revendiquée par le Bénin et le Burkina Faso, a pu devenir une importante plaque tournante de la contrebande car aucun des deux pays ne peut y implanter ses services de sécurité.⁵⁰

Les troupes béninoises assurent pour l'instant le maintien de l'ordre dans le nord du pays, y compris sur les axes principaux. Cependant, si le JNIM venait à étendre son contrôle sur le réseau routier, ne serait-ce qu'à certains moments, il pourrait permettre à de plus gros véhicules transportant des marchandises de contrebande de l'emprunter pour entrer au Burkina Faso. L'autre route principale, qui traverse Diapaga pour entrer au Bénin, est encore plus vulnérable car elle est située dans une partie plus reculée du complexe WAP, qui s'étend jusqu'au Bénin en passant par le parc national de la Pendjari. Le Togo pourrait à terme être confronté à un problème similaire sur la route qui relie Komienga au Burkina Faso et à Dapaong. Si le JNIM parvient à prendre le contrôle de sections importantes des routes transnationales, au moins pendant un temps, dans les États côtiers, il pourrait rapidement augmenter le volume de contrebande passant la frontière et être en mesure d'officialiser la taxe imposée par les contrebandiers, augmentant ainsi son propre financement.

Exploitation artisanale de l'or et contrebande

Au Burkina Faso, l'exploitation artisanale de l'or semble être une importante source de revenus pour les groupes armés. C'est aussi un moyen incontournable pour le JNIM de se faire accepter localement, sans compter que la gestion des mines artisanales par le JNIM va bien au-delà des efforts entrepris pour financer ses activités. Il est vrai que la concurrence pour s'arroger des sites miniers rentables semble avoir déclenché certains des pires incidents violents qui aient pu éclater jusqu'à présent au cours du conflit. Ainsi, l'attaque du 5 juin 2021 par un groupe armé djihadiste inconnu, qui a fait jusqu'à 160 morts dans le village de Solhan, serait liée à une compétition entre groupes armés autour d'une mine d'or.⁵¹ La relation plus large entre le JNIM et les mineurs artisanaux tend cependant à être mutuellement bénéfique et n'est pas caractérisée par la violence. Cette relation est ancrée dans la capacité du JNIM à supprimer les systèmes préexistants de contrôle des sites miniers et à offrir à un plus grand nombre de mineurs artisanaux des conditions plus attrayantes que leurs prédécesseurs.

L'État est rarement en mesure d'assurer directement le maintien de l'ordre dans les mines, ce qui ouvre de larges perspectives à la sécurité privée. Ces prestataires de sécurité sont également chargés de gérer les conflits entre mineurs sur le site minier. Au Burkina Faso, ce rôle est souvent assumé par des bandes armées, ou par des associations de chasseurs traditionnels, comme



les Dozo ou les Koglweogo. Ils peuvent être payés en ce sens par les propriétaires des mines, les propriétaires fonciers ou les sociétés concessionnaires. Ils peuvent également simplement prendre le contrôle d'une mine et le garder. Ils fonctionnent aussi souvent sous la supervision d'un fonctionnaire local de l'État. Ces arrangements peuvent toutefois donner lieu à des griefs.

Les propriétaires fonciers ou les fournisseurs d'équipements miniers plus sophistiqués peuvent exiger des parts importantes de l'or extrait.⁵² Sous le régime de Compaoré (1987-2014), ces acteurs étaient généralement des sociétés concessionnaires cautionnées par l'État. De nombreuses personnes ont ainsi été expulsées de leurs terres (sur lesquelles elles n'avaient qu'un droit d'occupation coutumier) et embauchées à des postes précaires en tant que travailleurs, ou ont été totalement exclues de toute possibilité d'exploitation minière (un facteur qui a créé des griefs à l'encontre de l'État que les groupes armés pourraient exploiter ultérieurement). De même, les prestataires de services de sécurité privés - qu'il s'agisse des Dozo, des Koglweogo, des VDP ou de toute société privée - opèrent généralement sous la surveillance d'un fonctionnaire local, qui exige que l'on contrôle qui a accès à la mine. Cela peut entraîner des frustrations chez les habitants qui se voient refuser la possibilité d'exploiter les mines.⁵³

Les mines artisanales ont donc eu tendance à reproduire et à exacerber les hiérarchies sociales existantes - enrichissant ceux qui avaient déjà des ressources, tout en excluant la population locale plus pauvre de la part du lion des bénéfices. Bien qu'un certain nombre d'entreprises concessionnaires qui dépendaient des réseaux de patronage de Compaoré soient parties après sa destitution en octobre 2014, la situation ne s'est pas nécessairement améliorée pour le commun des mineurs. En 2016, après le départ de la société concessionnaire, la mine de Kereboulé, dans le Soum, a été saisie par les milices d'auto-défense koglweogo qui ont continué à refuser aux locaux et aux mineurs artisanaux potentiels tout accès au travail sur place.⁵⁴ Lorsque le site a finalement été attaqué par des combattants présumés d'Ansarul Islam en octobre 2016, on a fortement soupçonné les communautés locales d'avoir soutenu les assaillants, ou à tout le moins d'avoir été favorables à leurs actions.⁵⁵

Site minier dans la province du Yatenga. L'exploitation artisanale de l'or est une importante source de revenus pour les groupes armés et un moyen de se faire accepter au niveau local. © Universal Images Group via Getty Images

Le JNIM semble dépendre dans une large mesure des revenus de l'exploitation artisanale de l'or au Burkina Faso, même s'il se contente de superviser l'exploitation minière.

Un exemple plus récent de la subversion par le JNIM des hiérarchies précédentes régissant les mines artisanales peut être observé dans la province des cascades, dans le sud-ouest. Les chasseurs dozos, qui ont également profité de la mission de sécurité qu'ils se sont attribuée pour restreindre l'accès aux mines, ont pris le contrôle d'un certain nombre de mines d'or dans la forêt de Dida, près de la frontière avec la Côte d'Ivoire. Ils ont également accepté les contributions des mineurs en échange de la sécurité qu'ils assuraient sur place. Cependant, lorsque le JNIM est arrivé dans la région au milieu de l'année 2021, il a clairement indiqué qu'il autoriserait les gens à exploiter la forêt protégée et les mines d'or comme ils l'entendaient. Les mineurs auraient versé aux représentants du JNIM des contributions périodiques tirées de l'or extrait pour accéder librement à la mine. Le JNIM a parallèlement commencé à cibler les habitations et les populations dozos, les faisant fuir. Une fois le contrôle des sites miniers pris, le JNIM a demandé aux mineurs des contributions inférieures à celles des Dozos en échange d'une garantie de sécurité.⁵⁶ De nombreux mineurs considèrent qu'il s'agit là d'une contribution équitable au maintien de la domination du JNIM dans la région, et donc à l'accès continu des populations à la mine.⁵⁷

On dispose de peu d'informations sur les méthodes particulières utilisées par le JNIM pour vendre l'or extrait et le faire sortir clandestinement du pays. Il est toutefois probable que le JNIM, et les mineurs travaillant sur ces sites, s'appuient sur les systèmes de contrebande antérieurs à leur présence dans la région. L'or extrait de manière artisanale au Burkina Faso est acheté par des négociants basés à proximité des sites, qui le revendent ensuite à des négociants secondaires, dont beaucoup sont basés au Mali, au Bénin ou dans d'autres États voisins.⁵⁸ Ces commerçants le revendent ensuite à des acheteurs implantés dans les capitales régionales, qui l'exportent à leur tour vers des acheteurs à l'étranger, le plus souvent à Dubaï.⁵⁹ Chaque acheteur préfinance le précédent dans la chaîne d'approvisionnement, mais celle-ci est suffisamment longue et complexe pour que les acheteurs situés plus haut dans la chaîne puissent éviter de vérifier la provenance de l'or. Le fait que le JNIM tire profit de l'exploitation minière artisanale ne devrait donc pas dissuader les acheteurs étrangers dans le cadre législatif actuel.

Nous ne devons pas tenir pour acquis que le JNIM maintiendra cette approche populiste de la gestion des mines. Le JNIM semble dépendre dans une large mesure des revenus de l'exploitation artisanale de l'or au Burkina Faso, même s'il se contente de superviser l'exploitation minière. Étant donné la facilité relative avec laquelle l'or peut être géré à la source, le JNIM pourrait devenir plus impitoyable dans son approche de l'extraction d'or, en particulier à mesure qu'il renforce sa présence dans le secteur.

La Coalition des Mouvements de l'Azawad (CMA), une alliance de groupes armés opérant dans le nord du Mali, offre un aperçu de la façon dont les trajectoires peuvent changer. La CMA n'a pas initialement imposé de restrictions à l'exploitation minière artisanale dans sa zone de contrôle, mais a commencé à introduire des réglementations et des redevances en janvier 2018, à mesure qu'un nombre croissant de personnes affluaient pour exploiter les mines. La CMA a affirmé que ces mesures visaient à garantir la sécurité, mais beaucoup l'ont accusée de vouloir exploiter des mineurs.⁶⁰

Pour l'instant, cependant, le JNIM semble faire preuve d'une patience stratégique en ce qui concerne l'or. Son objectif de remporter l'adhésion populaire l'emporte actuellement sur le désir de profit. L'objectif des dirigeants du JNIM étant d'établir une gouvernance jihadiste stable, il est possible que les mineurs artisanaux conservent une position largement favorable au sein des réseaux du JNIM, du moins par rapport aux arrangements précédents, même si certaines de leurs libertés actuelles sont ultérieurement restreintes.

Le JNIM, acteur direct des économies illicites

Enlèvements

Les enlèvements perpétrés par le JNIM contre rançon doivent être considérés dans le contexte plus large des enlèvements plus fréquents de personnes dont le groupe se méfie. Dans la mesure où les VDP étaient recrutés dans les communautés que le JNIM tentait de gouverner, la création des VDP début 2020 a renforcé les soupçons selon lesquels les VDP subsistaient grâce aux contributions des communautés d'origine ainsi que de l'État. La création des VDP au début de 2020 a renforcé les soupçons, les VDP étant recruté dans les communautés que le JNIM tentait de gouverner, selon lesquels les VDP subsistaient grâce aux contributions de ces communautés d'origine ainsi que de l'État. Le JNIM tente d'identifier et d'intimider d'éventuels collaborateurs en enlevant les personnes dont il se méfie, souvent pour une courte durée. Dans cette section, nous ferons une comparaison entre les enlèvements contre rançon (généralement d'étrangers) et les enlèvements temporaires (souvent, mais pas toujours) de ressortissants burkinabè (et parfois d'autres africains).

Les enlèvements commis par le JNIM ne sont pas un phénomène nouveau. Les enlèvements étaient probablement la source de financement la plus rentable pour certains des groupes précurseurs du JNIM, notamment AQMI. Plusieurs enlèvements d'étrangers très médiatisés ont eu lieu au Burkina Faso depuis que les prédécesseurs d'Anslibarul Islam et du JNIM y sont devenus actifs en 2015. En 2015, un agent de sécurité roumain a été enlevé sur un site minier près de la frontière malienne, un incident qui a été revendiqué par al-Mourabitoun.⁶¹ En 2016, un couple d'Australiens a été enlevé à Baraboule, tout près de la frontière malienne. La femme a été libérée un mois plus tard, mais l'homme est toujours captif, tout comme l'agent de sécurité roumain susmentionné.⁶² Deux voyageurs, un Canadien et un Italien, ont été enlevés en 2018 près de la frontière avec le Bénin, après quoi ils ont été emmenés dans le nord du Mali, d'où ils se sont échappés un an plus tard.⁶³ Les détails des rançons payées ou demandées dans ces affaires n'ont pas été rendus publics. Cependant, les observateurs s'accordent généralement à dire que ces enlèvements visaient à obtenir des rançons ou des concessions (généralement sous forme d'échanges de prisonniers).



Otage australienne en conversation avec l'ancien président burkinabè Roch Christian Kaboré quelques jours après sa libération, février 2016. © Ahmed Ouoba/AFP via Getty Images



Deux otages, un Canadien et un Italien, après leur libération par les casques bleus de l'ONU, mars 2020. © Michele Cattani/AFP via Getty Images

Cette question est redevenue centrale à la suite d'une série plus récente d'enlèvements d'étrangers au Burkina Faso. Un ressortissant indien a été enlevé dans la province de la Gnagna fin mars 2022, puis relâché. Une religieuse américaine a été enlevée le 5 avril 2022 par des hommes armés dans son couvent à Yalgo, dans le Centre-Nord,⁶⁴ tandis qu'un ressortissant polonais a été enlevé à Kantchari, dans la région Est, le 27 avril 2022.⁶⁵ Les enlèvements sont particulièrement difficiles à analyser car leurs résolutions ont tendance à rester secrètes, étant donné la controverse que suscite le paiement de rançons aux acteurs djihadistes. Cependant, il est presque certain que les ravisseurs (qui, dans les trois cas, seraient des membres du JNIM) ont cherché à obtenir soit une rançon en échange de leur libération, soit un échange de prisonniers.⁶⁶ Cela concorderait avec l'approche adoptée par le JNIM pour d'autres enlèvements récents de ressortissants étrangers. Par exemple, le JNIM aurait exigé 1,5 million de dollars américains pour un ressortissant sud-africain enlevé dans une mine d'or à Inata en 2018.⁶⁷ Deux ressortissants chinois, enlevés en juin 2021 à Torodi, au Niger, près de la frontière avec le Burkina Faso (une zone où la présence du JNIM est importante), auraient été libérés après le versement d'une rançon.⁶⁸

Ces incidents indiquent que le JNIM au Burkina Faso, tout comme ses homologues ailleurs au Sahel, enlève des ressortissants étrangers de manière opportuniste, à des fins financières ou stratégiques. A l'heure actuelle, les enlèvements ne représenteraient pas une part importante du financement du JNIM au Burkina Faso. En effet, si l'enlèvement en 2018 de touristes canadiens et italiens dans la région de l'Est est révélateur, des otages étrangers potentiellement précieux peuvent être transférés dans les bastions du JNIM au Mali jusqu'à ce que des rançons ou des échanges soient organisés.⁶⁹ Il est toutefois probable

que le JNIM au Burkina Faso continue de kidnapper des étrangers et qu'il pourrait aller plus loin, AQMI ayant obtenu avec succès de précieuses rançons par le passé.

Le JNIM peut coopérer avec d'autres acteurs criminels dans le processus d'enlèvement. Un expert burkinabè du conflit s'est penché sur le cas du ressortissant polonais enlevé à Kantchari en avril 2022, et a identifié trois scénarios probables.⁷⁰ Le JNIM contrôle ostensiblement Kantchari et est l'acteur armé dominant dans le secteur bien que de nombreux acteurs criminels et contrebandiers y opèrent également. Première possibilité, le ressortissant polonais peut avoir été arrêté et enlevé à un poste de contrôle du JNIM sur la route. Deuxième possibilité, il est tombé sur une bande de criminels, qui l'ont kidnappé parce qu'ils savent que le JNIM tire profit de l'enlèvement d'otages étrangers, et l'ont amené au JNIM. Cette démarche témoigne de la nature étroite des relations entre le JNIM et de nombreux groupes criminels et de l'assistance mutuelle qui existe entre eux. Dans ce scénario, le JNIM peut avoir payé les criminels pour l'aide qu'il lui ont fourni ou les avoir remboursés d'une autre manière. Le troisième scénario possible est que la victime a été repérée plus tôt dans son voyage, et que le JNIM ou les groupes susmentionnés ont été informés de sa présence.

Le ressortissant polonais a été libéré et remis aux représentants du gouvernement le 24 juin 2022. Les circonstances exactes de sa libération n'ont pas été rendues publiques, bien que le porte-parole du gouvernement ait déclaré que le ministère de la défense avait participé à sa libération.⁷¹

La comparaison entre les enlèvements d'otages étrangers et les enlèvements de Burkinabés ou d'autres ressortissants africains permet de comprendre les

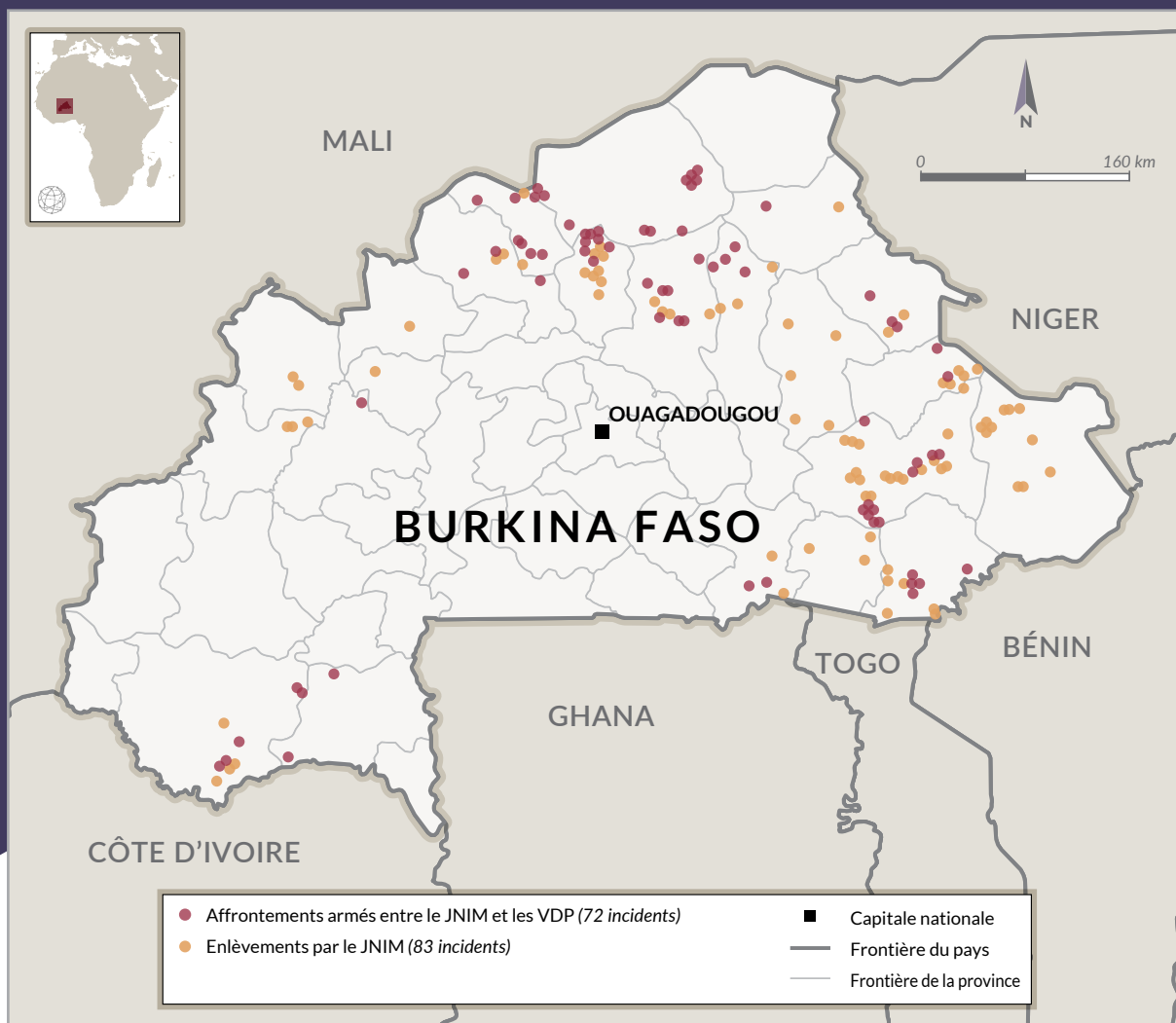


FIGURE 6 Enlèvements et affrontements armés entre les VDP et le JNIM, T1 et T2 2022.

SOURCE : Données de l'ACLED

objectifs plus larges du JNIM. Comme on peut le voir sur la carte, il existe un fort chevauchement entre les lieux des enlèvements et des affrontements entre les VDP et le JNIM, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la majorité de ces enlèvements sont commis pour garder le contrôle plutôt que pour le profit. En effet, le nombre d'enlèvements en 2021 a sensiblement augmenté, avec 258 enlèvements en 2021, contre 61 en 2020 et 55 en 2019.⁷² Il est donc raisonnable d'établir un lien entre la création des VDP et l'augmentation du nombre des enlèvements par le JNIM dans ces endroits.

Une ventilation plus poussée des caractéristiques démographiques des personnes enlevées donne du crédit à ce point de vue. Comme le montre la

figure 7 à la page suivante, qui présente les victimes d'enlèvement au Burkina Faso, les habitants sans lien particulier avec le groupe sont les victimes les plus fréquentes d'enlèvement par le JNIM, soit 42 des 78 cas relevés au cours des six premiers mois de 2022. Sur ces 42 incidents, au moins 13 ont vu les victimes libérées peu après - un chiffre qui pourrait bien être plus élevé dans la pratique.⁷³ Selon les entretiens, ces victimes sont généralement interrogées sur leurs activités et ont la possibilité de s'expliquer. Si leur explication est satisfaisante, le JNIM peut les libérer sans demander de rançon.⁷⁴ Cependant, il existe également de nombreux exemples de suspects détenus indéfiniment ou tués.⁷⁵

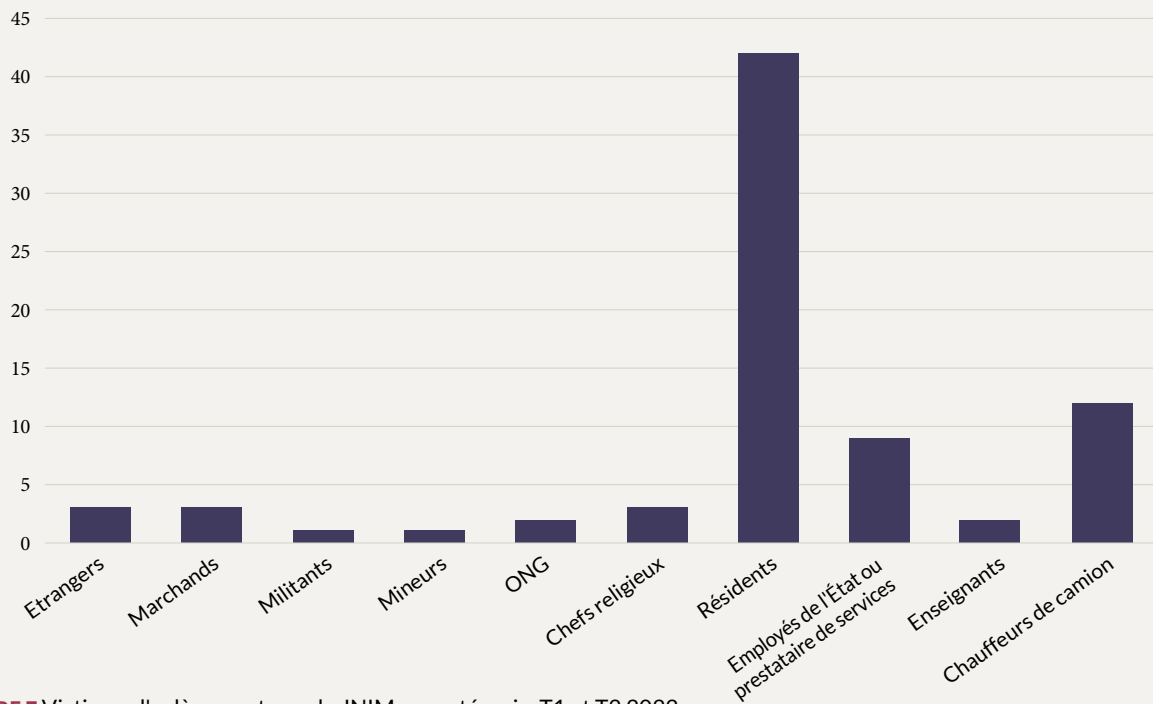


FIGURE 7 Victimes d'enlèvements par le JNIM par catégorie, T1 et T2 2022.

REMARQUE : Compilé à partir d'une ventilation qualitative des données ACLED

Les chefs religieux sont souvent jugés suspects s'ils sont perçus comme s'écartant de la doctrine religieuse du JNIM et sont donc fréquemment la cible d'enlèvements, trois incidents de ce type ayant été enregistrés jusqu'à présent en 2022. Les employés de l'État, et parfois les entrepreneurs privés qui construisent des infrastructures ou fournissent d'autres services, sont eux aussi considérés comme représentant une influence inacceptable de l'État et comme une source concurrente de fourniture de services. En 2022, neuf incidents ont impliqué des employés de l'État, des constructeurs et des prestataires de services de santé ou autres.

Les conducteurs de camions sont les deuxièmes victimes les plus fréquentes, avec douze cas répertoriés par l'ACLED au premier semestre 2022. Sur ces douze incidents, la libération de seulement quatre des conducteurs n'a pas été confirmée rapidement après les faits. Selon les chauffeurs routiers victimes de ces enlèvements temporaires, les chauffeurs eux-mêmes n'étaient pas la cible principale, et les militants étaient surtout intéressés par la saisie des marchandises transportées.⁷⁶ Au moins trois camions-citernes de carburant ont été saisis au cours des enlèvements enregistrés par l'ACLED durant cette période, ainsi que des camions chargés de produits de première nécessité, (riz notamment) et les camions eux-mêmes, dans au moins huit des douze incidents.

Un incident, dans lequel au moins l'un des véhicules a été épargné, concernait des camions de transport communaux locaux. Deux chauffeurs locaux et leurs véhicules ont été enlevés près de Matiacoali dans la région de l'Est. Les deux conducteurs ont été libérés deux jours plus tard, mais seul un véhicule, rempli de cigarettes, a été confisqué. Le JNIM interdit de fumer dans les zones qu'il contrôle et pourrait donc justifier la saisie par des motifs religieux. Une ventilation des données à plus long terme serait nécessaire pour déterminer si les conducteurs locaux des zones contrôlées par le JNIM sont traités différemment des

camionneurs qui se déplacent sur les axes principaux qui relient les grandes villes. Cette approche axée sur le discernement permettrait de confirmer que la priorité générale du JNIM est de maintenir sa gouvernance plutôt que de saisir toute opportunité de faire des bénéfices. Cette affirmation est étayée par le fait que, pour autant que l'on sache, aucune rançon n'a été demandée aux familles des chauffeurs routiers en échange de leur libération.

Les ONG sont également fréquemment touchées par ces enlèvements de courte durée. Le JNIM ayant tendance à tolérer au moins un minimum d'activités humanitaires, les véhicules des ONG rencontrent ses militants de manière semi-régulière. Le JNIM a tendance à faire plus confiance aux personnes portant des noms peuls ou musulmans. Si les militants du JNIM ont des soupçons, que ce soit à l'égard de l'ensemble d'une équipe ou d'un individu en particulier, ils le ou les placent en détention ou le ou les enlèvent jusqu'à ce qu'ils soient assurés que les membres de l'ONG n'ont pas l'intention d'interférer avec les activités du JNIM.⁷⁷ Cela peut toutefois prendre des semaines, voire des mois, dans certaines circonstances.

Les cas les plus complexes sont invariablement ceux où le travailleur de l'ONG a été vu en compagnie d'un fonctionnaire ou d'un employé de l'État, ou a été enlevé en même temps qu'eux. Le JNIM y voit une possible collaboration avec l'État, dont la présence n'est pas tolérée, comme en témoigne le traitement différent accordé aux fonctionnaires de l'État enlevés. La plupart ne sont pas libérés et sont présumés être détenus indéfiniment ou morts. Les maires de Markoye et de Gorgadji ont ainsi été enlevés en mars et mai 2019, respectivement, et n'ont pas été revus depuis.⁷⁸

C'est dire que les enlèvements contre rançon de ressortissants burkinabè par le JNIM semblent rares. Il existe quelques exemples néanmoins, comme celui d'un riche éleveur de bétail enlevé en novembre 2021 près de la frontière ivoirienne par des hommes armés dont on pense qu'ils sont liés à la *katiba* locale du JNIM. Il aurait été libéré quelques jours plus tard après avoir versé une rançon de 6,2 millions de CFA (environ 9 500 euros).⁷⁹ Il semble cependant que, de manière générale, le JNIM évite de contrarier les habitants en imitant les comportements des bandits qui se livrent à des enlèvements contre rançon. Ce type de banditisme est considéré comme l'œuvre de criminels par les Burkinabè, et le JNIM risquerait de compromettre sérieusement ses objectifs plus larges s'il s'y livrait régulièrement.

Vol de véhicules

Le vol de véhicules est un crime extrêmement courant dans tout le Sahel, en particulier dans les zones contestées et instables où il est difficile de distinguer la violence des criminels et délinquants ordinaires de celle des groupes armés. Cependant, l'un des phénomènes les plus surprenants au Burkina Faso est un type de car-jacking très ciblé, qui vise les ONG internationales et les autorités sanitaires de district qui conduisent toutes deux des véhicules à toit dur et à quatre roues motrices (ambulances des autorités sanitaires de district, par exemple). Au cours des trois premiers mois de l'année 2022, au moins quatre véhicules 4x4 appartenant à des ONG ont été volés, et le nombre de vols aurait augmenté au deuxième trimestre.⁸⁰ En avril 2022, un convoi de huit véhicules relevant du Programme des Nations unies pour le développement a été saisi par des hommes armés entre Matiacoali et Kantchari.⁸¹ Ces vols sont généralement considérés comme l'œuvre du JNIM, à la fois parce qu'ils ont tendance à avoir lieu dans les secteurs qu'il contrôle et parce que la présence du JNIM au Burkina Faso est beaucoup plus large et complexe que celle d'autres groupes armés, ce qui signifie que le JNIM a des besoins logistiques plus importants.⁸²

Les enlèvements contre rançon de ressortissants burkinabè par le JNIM semblent être rares. Le JNIM risquerait de compromettre sérieusement ses objectifs plus larges s'il s'engageait régulièrement dans cette voie.



Les véhicules à quatre roues motrices appartenant aux ONG internationales et aux autorités sanitaires de district sont des cibles privilégiées dans le cadre de vols de véhicules.

© Demark/Shutterstock

Il semble que le JNIM ait grand besoin de ce type de véhicules et que, contrairement à ce qui se passe avec l'activité de contrebande, le groupe est souvent directement impliqué dans le vol ciblé de véhicules. Il est intéressant de noter qu'au Burkina Faso, les véhicules à quatre roues motrices à toit dur ne sont pas utilisés pour monter des attaques - les combattants du JNIM utilisent parfois des camionnettes à cette fin, mais le plus souvent, ils se servent de motos.⁸³ Au Mali, les véhicules de marque des ONG ou de l'ONU sont l'outil privilégié dans les attaques impliquant des engins explosifs improvisés placés dans des véhicules (VBIED) car ils attirent moins les soupçons dans les zones bâties. Par exemple, le bombardement de l'aéroport de Gao en 2016 a été effectué avec un faux véhicule de l'ONU - un 4x4 qui avait été peint en blanc et marqué des lettres de l'ONU.⁸⁴ Les VBIED ne sont toutefois pas encore une caractéristique à part entière du conflit au Burkina Faso.

Jusqu'à présent, il semble que le JNIM au Burkina Faso utilise ces véhicules principalement pour ses propres besoins logistiques. Selon les observateurs de la situation d'un point de vue sécuritaire, le JNIM redirige fréquemment les fournitures à travers le pays vers les bases où elles sont nécessaires. Les véhicules à quatre roues motrices sont extrêmement utiles pour transporter des vivres, de l'eau, du carburant ou des commandants supérieurs dans tout le pays, en particulier dans les zones où les routes sont en mauvais état. La redistribution de stocks est particulièrement importante pour les armes volées dans les postes de police et de l'armée. Lorsqu'ils ne sont pas nécessaires aux *marakiz* qui les ont saisis, ils sont redirigés vers des bases qui en ont davantage besoin. Les armes lourdes volées dans la région de l'Est seraient ainsi déplacées vers le nord, dans des zones où l'engagement militaire est plus important, comme Markoye et Mansila.⁸⁵ Certains observateurs soupçonnent des éléments du JNIM de vendre également des armes en surplus sur le marché noir.⁸⁶

Il est possible que certains de ces véhicules soient revendus à profit après utilisation. On pense que les véhicules volés sont un moyen régulier pour le JNIM de collecter des fonds au Mali, bien qu'il soit moins certain que cela soit également le cas au Burkina Faso. Selon un expert interrogé, dans le nord du Mali, il n'est pas rare que les habitants achètent à bas prix des véhicules coûteux à AQMI et à ses groupes affiliés, dont beaucoup sont volés ailleurs dans la région.⁸⁷ Ces ventes permettent de gagner les faveurs de la population locale et représentent toujours un bénéfice puisque le véhicule n'a pas été payé au départ. En général, les voitures volées sont vendues en dehors du pays où elles ont été subtilisées. La Mauritanie et l'Algérie sont des destinations courantes pour les véhicules volés au Mali et ailleurs dans la région. Si les agents du JNIM décidaient de vendre sur le marché noir au Burkina Faso, il leur serait facile de le faire. Dans le nord du Burkina Faso, de grandes quantités de carburant et de véhicules transitent par Goroum Goroum et Tin Akoff, près de la frontière malienne, où il serait possible d'écouler les voitures volées au marché noir dans le pays.⁸⁸ Les membres du JNIM peuvent également choisir de dépouiller les véhicules ou de les démonter en pièces détachées pour les revendre, dès lors qu'ils souhaitent éviter d'être repérés. À l'heure actuelle, cependant, les observateurs de la situation pensent que les véhicules pris par le JNIM le sont principalement pour son propre usage logistique.⁸⁹

Ce type de vol de véhicule a quelques implications pour la gouvernance du JNIM. Le JNIM est assez tolérant à l'égard du travail humanitaire effectué sur son territoire au Mali et au Burkina Faso ; il en autorise l'accès tant que l'ONG en question ne travaille pas avec l'État local et respecte ses règles de conduite et de tenue vestimentaire. Dans certains cas de vols de véhicules d'ONG, les combattants du JNIM ont offert une petite somme d'argent en compensation de la prise de la voiture ou ont indiqué qu'ils finiraient par la rendre. Dans un cas près de Nouna, Boucle du Mouhoun, en février 2022, des combattants du JNIM ont fait savoir à une ONG qu'ils avaient besoin d'emprunter leur véhicule pour une opération et pour transporter l'un de leurs commandants plus âgés car la voiture avait une bonne climatisation. Ils ont rendu la voiture à l'ONG environ un mois plus tard.⁹⁰ De tels gestes sont toutefois l'exception plutôt que la règle, et il est clair que le besoin de véhicules l'emporte sur toute préoccupation quant aux possibles nuisances causées au travail humanitaire ou, dans le cas d'ambulances, à la capacité du district à fournir des soins médicaux urgents. C'est toutefois un coût stratégique que le JNIM est prêt à supporter puisqu'il souhaite, à terme, faire cesser toute prestation de services par l'État.

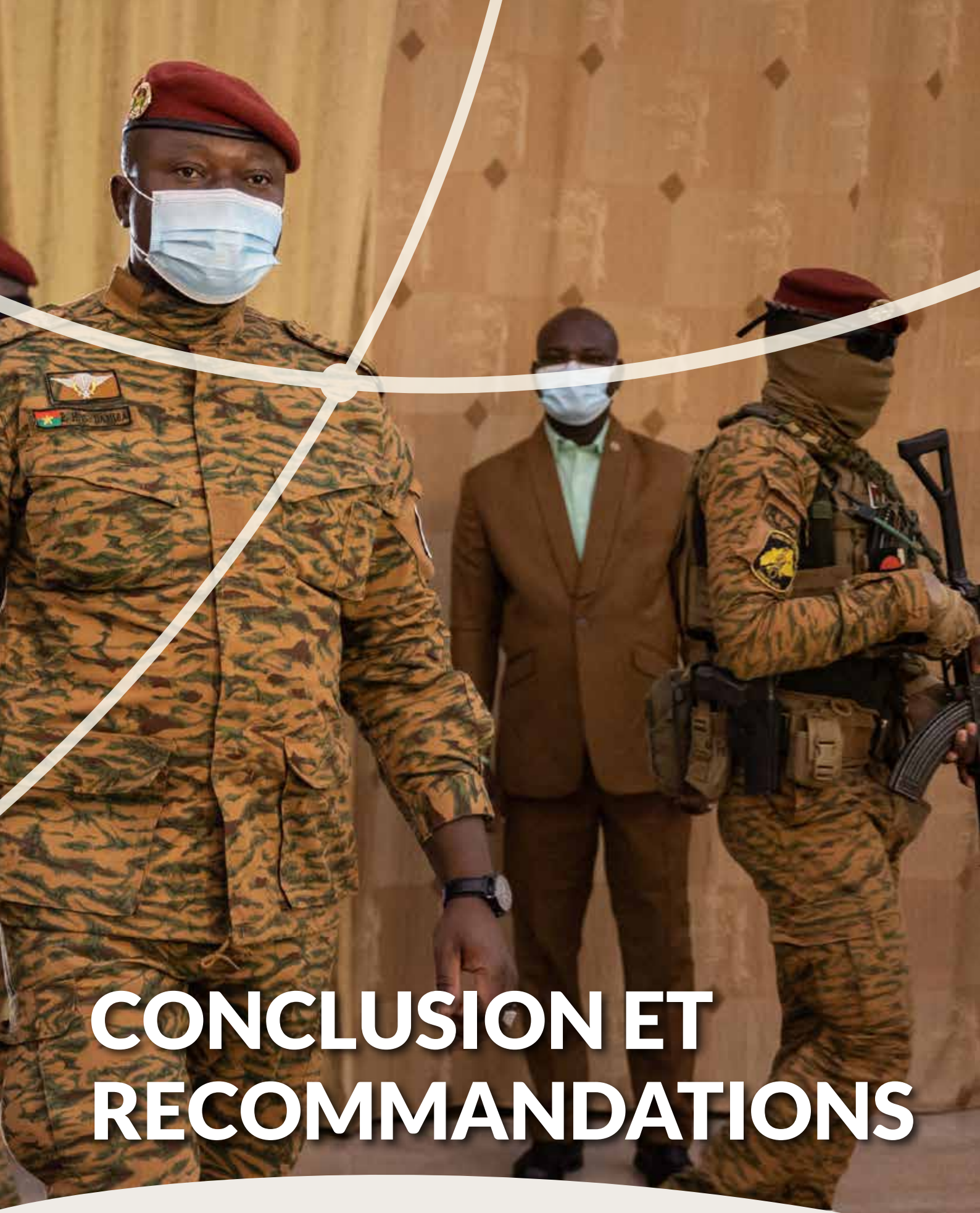
En ce qui concerne le vol de véhicules appartenant à des civils burkinabè, les actions du JNIM sont quelque peu variables. Toutefois, si des civils se sont vu voler leur véhicule, ces incidents sont apparemment limités aux besoins logistiques du JNIM et, jusqu'à présent, il ne semble pas que le groupe vole systématiquement des véhicules civils pour en tirer profit ou pour les revendre. Comme mentionné dans la partie sur les enlèvements et les séquestrations temporaires, les chauffeurs routiers font partie des victimes les plus régulières. Lors de ces incidents, le contenu du camion semble être la cible principale, mais le camion lui-même est aussi généralement pris, ne serait-ce que pour faciliter le transport des marchandises qu'il contient.

Certains chauffeurs ont déclaré qu'on leur avait demandé, sous la menace d'une arme, de conduire le camion jusqu'à un endroit donné, puis qu'on les avait obligés à sortir du véhicule et à revenir à pied sur la route, en laissant le camion derrière eux. Un chauffeur a signalé que son camion vide avait été pris par des hommes armés à Barsalogo en décembre 2021.⁹¹ D'autres observateurs ont cependant décrit des incidents au cours desquels le JNIM a vidé les marchandises sur la route et laissé le camion derrière lui.⁹² Ce qu'il advient du camion lui-même dépend très probablement des circonstances, et le JNIM semble croire que cela

Il semble que le JNIM ait un besoin important de véhicules à quatre roues motrices et que le groupe soit souvent directement impliqué dans des vols ciblés de véhicules.


ne nuit pas à sa stratégie d'acceptation plus large tant qu'il libère les conducteurs. Dans la pratique, les chauffeurs dont les camions sont volés par le JNIM sont confrontés à de graves problèmes collatéraux car les véhicules sont leur moyen de subsistance.⁹³ Toutefois, étant donné que les chauffeurs routiers ont tendance à résider dans les grands centres de transport que le JNIM ne contrôle pas, cela pourrait ne pas avoir de conséquences importantes sur les efforts entrepris par le groupe pour se faire accepter en zone rurale.

Jusqu'à présent, rien ne permet de penser que le JNIM vole régulièrement des voitures ou des motos civiles, ou du moins pas directement. Selon certaines sources, ils s'abstiendraient parfois de prendre de beaux véhicules appartenant à des civils. Un professionnel de la sécurité a décrit un incident au cours duquel un 4x4 appartenant à une société minière étrangère a été volé dans le Centre-Nord en avril 2022, alors qu'un autre appartenant à un civil, qui était garé tout près, n'a pas été pris.⁹⁴ Cela peut témoigner d'une distinction plus large faite entre les personnes d'origine étrangère et les ressortissants du pays, les sensibilités de ces derniers étant fréquemment prises en compte. Cela dit, dans d'autres régions du Sahel, notamment au Mali, le JNIM se procurerait fréquemment des véhicules auprès de gangs spécialisés dans les détournements de voitures. Les civils qui ne bénéficient pas d'une protection étendue peuvent s'attendre à être victimes de car-jacking s'ils conduisent un 4x4 dans certaines régions du nord ou du centre du Mali. Les voitures volées sont souvent revendues à des groupes armés.⁹⁵ Les habitants des zones contrôlées par l'État au Burkina Faso soulignent que les voitures sont rarement volées au Burkina Faso pour être ensuite revendues dans le pays même.⁹⁶ Compte tenu des contrôles assez fréquents effectués par la police sur les véhicules dans ces régions, on considère généralement que voler une voiture pour la conduire ne vaut pas le risque encouru. Cependant, dans les zones où la présence de l'État est extrêmement limitée - en particulier dans les zones contrôlées par le JNIM - le commerce de véhicules volés, y compris de motos, peut se développer et s'étendre par-delà les frontières.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, nommé par la junte militaire président par intérim du Burkina Faso après le coup d'État de janvier, arrivant à sa première réunion de cabinet, mars 2022. © *Olympia de Maismont/AFP via Getty Images*



Le présent rapport a permis de dresser le profil de l'activité criminelle du JNIM au Burkina Faso et de montrer que les activités économiques illicites sont une composante essentielle des efforts déployés par le JNIM pour se faire accepter par les communautés qu'il cherche à gouverner. Les études sur le lien entre la criminalité et le terrorisme se concentrent souvent sur la manière dont la criminalité contribue au financement des groupes armés et des activités terroristes, mais ce n'est qu'une partie du tableau. Ce rapport montre que la recherche de ressources financières est loin d'être la seule raison pour laquelle les groupes armés s'engagent dans des activités économiques criminelles.

Le JNIM au Burkina Faso semble être engagé dans un délicat exercice d'équilibre dans lequel il limite consciemment les profits qu'il pourrait théoriquement tirer d'une activité illicite pour remporter le soutien de la population locale. Dans la mesure où il permet à des habitants qui en étaient auparavant exclus d'accéder à des activités illicites et facilite et protège ceux qui y participent déjà, le JNIM doit être considéré comme un facilitateur autant que comme un acteur de la criminalité. Bien que le groupe s'engage plus directement dans certains types de crimes, notamment des actes qui portent atteinte aux civils, les preuves présentées ici suggèrent qu'il s'efforce de limiter l'impact de ces crimes sur les résidents des zones qu'il tente de gouverner. Pour cette raison, le JNIM doit être considéré comme un acteur stratégique de la criminalité, qui sacrifie de potentiels profits à ses objectifs stratégiques plus larges.

Recommandations

- Les donateurs, les décideurs politiques et les acteurs gouvernementaux ne doivent pas supposer que les groupes extrémistes violents contrôlent la criminalité transnationale ou les activités illicites dans les espaces où ils opèrent. Comme nous l'avons démontré ici, le JNIM joue souvent un rôle de facilitateur plutôt que de contrôleur d'activités économiques illicites. Les sources de financement du JNIM sont variables et très flexibles, et il est trompeur de suggérer que priver le JNIM de

son accès direct aux économies illicites aura un effet dissuasif systématique sur ses activités violentes.

- Le rôle de la criminalité en tant que source de revenus pour les groupes extrémistes violents tels que le JNIM ne doit pas occulter son tout aussi grand rôle dans les stratégies de gouvernance car les réponses apportées risqueraient d'être contre-productives.
- Les mesures prises pour lutter contre les acteurs impliqués dans les conflits et les activités économiques illicites doivent prendre en compte le fait que les activités illicites constituent souvent le seul revenu disponible pour de nombreuses communautés sahéliennes. Les tentatives de restreindre une activité économique illicite particulière génèrent un ressentiment qui peut être exploité par des extrémistes violents, à moins que d'autres moyens de subsistance ne soient fournis. Au Burkina Faso, l'objectif premier des interventions devrait être de contrer l'instabilité croissante. Lorsque la lutte contre les économies illicites ne s'aligne pas sur cet objectif, il peut être nécessaire de les tolérer à moyen terme.
- Le gouvernement du Burkina Faso doit tenter de réglementer et de sécuriser les sites d'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or, et veiller à ce que les locaux bénéficient d'un accès équitable à ces sites. Il doit également assurer une sécurité adéquate aux mineurs et prendre des mesures plus larges pour garantir leur bien-être sur les sites miniers. Ces mesures contribueront à réduire l'attrait de l'offre faite par le JNIM d'intervenir dans la gouvernance de sites miniers artisanaux.
- Les gouvernements du Burkina Faso, du Bénin, du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire doivent élaborer des stratégies durables et à long terme pour protéger les principales routes frontalières. Empêcher le JNIM de prendre le contrôle (même partiel ou temporaire) de ces points d'accès permettrait d'éviter une augmentation substantielle du volume de marchandises de contrebande et de trafic circulant vers le nord depuis les États côtiers, de même qu'une augmentation des revenus tirés des paiements versés pour le transit.

NOTES

- 1 Conseil norvégien pour les réfugiés, The world's ten most neglected crises are all in Africa, 1er juin 2022, <https://www.nrc.no/news/2022/june/the-worlds-ten-most-neglected-crises-are-all-in-africa/>
- 2 Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED), Tableau de bord, <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>.
- 3 Alexander Thurston, *Jihadists of North Africa and the Sahel : Local Politics and Rebel Groups*, Cambridge University Press, 2020, p 81.
- 4 Jason Burke, Mokhtar Belmokhtar : The 'uncatchable' chief of Africa's Islamic extremists, *The Guardian*, 21 January 2016, <https://www.theguardian.com/world/2016/jan/21/mokhtar-belmokhtar-uncatchable-chief-africas-islamic-extremists>.
- 5 John De Boer and Louise Bosetti, The crime-conflict 'nexus' : State of the evidence, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, Publication hors-série 5, 2015
- 6 Peter Tinti, Whose crime is it anyway ? Organized crime and international stabilization in Mali, Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale (GI-TOC), février 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/organized-crime-stabilization-mali/>.
- 7 Ibid.
- 8 Djallil Lounnas, The links between jihadi organizations and illegal trafficking in the Sahel, Middle East and North Africa Regional Architecture : documents de travail, 30 novembre 2018
- 9 Alexander Thurston, *Jihadists of North Africa and the Sahel : Local Politics and Rebel Groups*, Cambridge University Press, 2020, p 119.
- 10 James Cockayne, Chasing shadows : Strategic responses to organised crime in conflict-affected situations, *RUSI Journal*, 158, 2, 10-24.
- 11 Zahbia Yousef and Louisa Waugh, Organised crime and conflict : Implications for peacebuilding, Saferworld, Mai 2022, <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/1392-organised-crime-and-conflict-implications-for-peacebuilding>.
- 12 Des armes sont parfois introduites illégalement au Burkina Faso depuis les États côtiers, mais on pense que ni le JNIM ni les autres groupes armés ne sont des acheteurs importants de stocks commerciaux car le JNIM se procure la plupart de ses armes lors de raids menés contre des postes de l'armée et de la police. Ce flux depuis les côtes du golfe de Guinée vers le nord n'est pas non plus le flux d'armes le plus important qui affecte le Sahel : une quantité bien plus importante d'armes légères circule vers le sud depuis le Mali et d'autres pays qui ont été inondés de stocks libyens après la chute de Kadhaï. Le marché des armes dans les États côtiers pourrait cependant se développer à mesure que les provinces du nord, près des frontières burkinabè et maliennes, sont déstabilisées par l'activité croissante du JNIM. De petites saisies récentes indiquent que cette voie d'acheminement des armes légères reste active. Voir Eugène Sahi, Niakara : Munitions et chargeurs d'armes de guerre saisi à Kanawolo, Afrique Sur 7, 25 mars 2022, <https://www.afrique-sur7.ci/485323-niakara-munitions-armes-guerre-saisi>.
- 13 James Cockayne, Chasing shadows : Strategic responses to organised crime in conflict-affected situations *RUSI Journal*, 158, 2 ; le terme « stratégique » indique également que l'acteur en question a des motivations politiques, ce qui est manifestement le cas du JNIM.
- 14 Armed Conflict Location and Event Data Project, tableau de bord : Burkina Faso, <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>.
- 15 Ibid.
- 16 Caleb Weiss, AQIM's imperial playbook : Understanding al-Qa'ida in the Islamic Maghreb's expansion into West Africa, Combating Terrorism Center at West Point, 29 April 2022, <https://ctc.westpoint.edu/aqims-imperial-playbook-understanding-al-qaida-in-the-islamic-maghrebs-expansion-into-west-africa/>.
- 17 Ibid.
- 18 Troels Burchall Henningsen, The crafting of alliance cohesion among insurgents : The case of al-Qaeda affiliated groups in the Sahel region, *Contemporary Security Policy*, 42, 3, pp 371-390.
- 19 International Crisis Group, Reversing central Mali's descent into communal violence, 9 November 2020, <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/293-enrayer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali>.

- 20 Natasja Rupesinghe, Mikael Hibergh Naghizadeh et Corentin Cohen, Reviewing jihadist governance in the Sahel, Norwegian Institute of International Affairs, document de travail 894, https://www.nupi.no/nupi_eng/Publications/CRISTin-Pub/Reviewing-Jihadist-Governance-in-the-Sahel.
- 21 Héni Nsaibia et Caleb Weiss, Ansaroul Islam et l'insurrection terroriste croissante au Burkina Faso, *CTC Sentinel*, 11, 3, <https://ctc.usma.edu/ansaroul-islam-growing-terrorist-insurgency-burkina-faso/>
- 22 International Crisis Group, The social roots of jihadist violence in Burkina Faso's north, 12 octobre 2017, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-fasos-north>.
- 23 Ibid ; et Héni Nsaibia et Caleb Weiss, Ansaroul Islam and the growing terrorist insurgency in Burkina Faso.
- 24 Morgane Le Cam, Burkina Faso : Confessions d'un ancien djihadiste, *Le Monde*, 10 décembre 2017, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/10/confessions-d-un-djihadiste-du-burkina-vu-ce-que-font-les-forces-de-securite-a-nos-parents-je-ne-regretterai-jamais-leur-mort_5227587_3212.html
- 25 Caleb Weiss, AQIM's Imperial playbook : Understanding al-Qa'ida in the Islamic Maghreb's expansion into West Africa.
- 26 International Crisis Group, The social roots of jihadist violence in Burkina Faso's north.
- 27 Ibid.
- 28 Jason Warner, Ryan O'Farrell, Héni Nsaibia et Ryan Cummings, *The Islamic State in Africa : The Emergence, Evolution and Future of the Next Jihadist Battlefield*. Hurst, 2021, p 178.
- 29 Flore Berger, Sahel : A new battlefield between IS and Al Qaeda ?, *Africa Report*, 4 juin 2020, <https://www.theafricareport.com/29184/sahel-a-new-battlefield-between-is-and-al-qaeda/>.
- 30 Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED) Tableau de bord : Burkina Faso, <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>.
- 31 Ibid ; voir également Héni Nsaibia et Caleb Weiss, Ansaroul Islam and the growing terrorist insurgency in Burkina Faso
- 32 Entretien téléphonique avec un agent de la sécurité et de l'accès basé à Dori, 24 mai 2022
- 33 International Crisis Group, The social roots of jihadist violence in Burkina Faso's north.
- 34 Entretien téléphonique avec un expert burkinabè des conflits basé à Bobo Dioulasso, 23 mars 2022
- 35 Djallil Lounnas, The links between jihadi organizations and illegal trafficking in the Sahel.
- 36 Entretien téléphonique avec un agent de la sécurité et de l'accès d'une ONG basée à Dori, 25 mai 2022
- 37 Stephen Golub, Entrepôt trade and smuggling in West Africa : Bénin, Togo et Nigeria, *The World Economy*, 35, 9.
- 38 Gaston Bonheur Sawadogo et al, *Burkina Faso, Mali, Niger : Sur les routes criminelles de la drogue au Sahel*, Cenozo, 11 janvier 2022, <https://cenozo.org/burkina-mali-niger-sur-les-routes-criminelles-de-la-drogue-au-sahel/>.
- 39 Roberto Sollazzo et Matthias Nowak, Tri-border transit : Trafficking and smuggling in the Burkina Faso-Côte d'Ivoire-Mali region, Small Arms Survey, 1er octobre 2020.
- 40 L'Info H24, Trafic de carburant : Sur les traces des complices à la douane et des parrains politiques, 1er octobre 2021, <https://www.infoh24.info/trafic-de-carburant-sur-les-traces-des-complices-a-la-douane-et-des-parrains-politiques/>.
- 41 Dramane Traoré, Des douaniers et des gendarmes poursuivis pour trafic de carburant – au profit des groupes terroristes, Agence Anadolu, 20 avril 2022, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-des-douaniers-et-des-gendarmes-poursuivis-pour-trafic-de-carburant-/2568402>.
- 42 Casimir Vodjo, Burkina Faso - Trafic de carburant pour des terroristes : Kanfo Sahada « entre les mains » de la justice, Benin Web TV, 30 septembre 2021, <https://beninwebtv.com/burkina-trafic-de-carburant-pour-des-terroristes-kanfo-sahada-entre-les-mains-de-la-justice/>.
- 43 Court D'Appel de Ouagadougou, Extrait de Jugement Rendu, 21 décembre 2021, N° 241.
- 44 Entretien téléphonique avec un agent de la sécurité humanitaire et de l'accès, 7 mars 2022.
- 45 Eleanor Beevor, Armed groups and national parks in West Africa : Burkina Faso, GI-TOC (à paraître).
- 46 Entretien téléphonique avec un journaliste burkinabè spécialisé dans le trafic de stupéfiants régional, 23 mars 2022.
- 47 Entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité et accès pour une ONG internationale, 15 mars 2022.
- 48 Entretien téléphonique avec un expert en sécurité de la région de l'Est, basé à Fada N'Gourma, le 12 mars 2022.
- 49 Entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité basé à Fada N'Gourma, 16 juin 2022, et avec un habitant de Diapaga, le 17 juin 2022.
- 50 Konrad Adenauer Stiftung, Nord des pays du Golfe de Guinée : The new frontier for jihadist groups ?, 1er juillet 2021, <https://www.kas.de/documents/261825/13432629/North+of+the+countries+of+the+Gulf+of+Guinea+-+The+new+frontier+for+jihadist+groups.pdf/97cbceda-85c1-33fc-45fd-50f8ddaaa0ab?version=1.2&t=1625138447487>.
- 51 Observatory of Illicit Economies in West Africa, Risk Bulletin 1, GI-TOC, septembre 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/weaobs-risk-bulletin-1/>.
- 52 Luca Ranieri, Gold mining in the Sahara-Sahel : The political geography of state-making and unmaking, *International Spectator*, 55, 4.
- 53 Entretien avec un responsable de la sécurité d'une société minière commerciale, Ouagadougou, 14 juillet 2022
- 54 Ibid.
- 55 OCDE, Conduite responsable des entreprises : L'or à la croisée des chemins. Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger, avril 2016, <https://mneguidelines.oecd.org/Assessment-of-the-supply-chains-of-gold-produced-in-Burkina-Faso-Mali-Niger.pdf>.

- 56 Entretien avec un responsable de la sécurité minière qui a des contacts réguliers avec les mineurs dans le secteur de la forêt de Dida, Ouagadougou, 14 juillet 2022.
- 57 Entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité basé à Bobo Dioulasso, 20 mai 2022.
- 58 Le Mali est le plus grand exportateur d'or extrait de façon artisanale et de contrebande, ce pays ayant une approche plus favorable que ses voisins en matière de taxation des importations d'or. Si la plupart des États d'Afrique de l'Ouest appliquent une taxe de 3% sur les importations d'or extrait de manière artisanale, le Mali ne taxe que les 50 premiers kilogrammes d'or importés par les négociants en or.
- 59 Alan Martin et Hélène Helbig de Belzac, L'eldorado ouest-africain : Cartographie du commerce illicite de l'or en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso, Portail Afrique, 1er janvier 2017, Canada <https://www.africaportal.org/publications/the-west-african-el-dorado-mapping-the-illicit-trade-of-gold-in-côte-divoire-mali-and-burkina-faso/>
- 60 Olivier Dubois, Mali : Kidal dans la fièvre de l'or, Le Point, 13 avril 2019, https://www.lepoint.fr/economie/mali-kidal-dans-la-fievre-de-l-or-2--13-04-2019-2307462_28.php
- 61 Iulian Ghergut, Six western hostages now held in Africa's troubled Sahel region, France 24, 5 May 2021, <https://www.france24.com/en/africa/20210505-six-western-hostages-now-held-in-africa-s-troubled-sahel-region>.
- 62 Caleb Weiss, AQIM takes Australian couple hostage in northern Burkina Faso, *Long War Journal*, 16 janvier 2016, <https://www.longwarjournal.org/archives/2016/01/aqim-takes-australian-couple-hostage-in-northern-burkina-faso.php>.
- 63 Sam Mednick, Canadian recounts her abduction by jihadists in Burkina Faso, CTV News, 22 septembre 2021, <https://www.ctvnews.ca/canada/canadian-recounts-her-abduction-by-jihadis-in-burkina-faso-1.5595491>.
- 64 Fil de presse AP, Sister : Gunmen took 83-year-old nun from bed in Burkina Faso, *Independent*, 6 avril 2022, <https://www.independent.co.uk/news/ap-burkina-faso-louisiana-new-orleans-american-b2052458.html>.
- 65 Caleb Weiss, Several Westerners kidnapped across the Sahel in recent months, *Long War Journal*, 23 mai 2022, <https://www.longwarjournal.org/archives/2022/05/several-westerners-kidnapped-across-the-sahel-in-recent-months.php>
- 66 Entretien téléphonique avec un chercheur burkinabè sur les conflits et la sécurité, 28 mai 2022
- 67 The Signal Room, Burkina Faso : A kidnapping in Kaya, avril 2022.
- 68 Moussa Kaka, Niger : Deux ressortissants chinois enlevés dans l'ouest du pays, RFI, 7 juin 2021, <https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20210607-niger-deux-ressortissants-chinois-enlevés-dans-l-ouest-du-pays>. Entretien téléphonique avec un agent nigérien de la sécurité et de l'accès, 25 mai 2022, et entretien avec un agent burkinabè de la sécurité minière, 12 juillet 2022, à Ouagadougou.
- 69 Le Canadien Sam Mednick raconte son enlèvement par des djihadistes au Burkina Faso
- 70 Caleb Weiss, Several Westerners kidnapped across the Sahel in recent months, *Long War Journal*, 23 mai 2022.
- 71 Africa News Français, (YouTube), Burkina Faso : libération de l'otage polonais Rafal Kamil Bednarski, 20 juin 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=NoDL76DG1eI>.
- 72 Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED).
- 73 Les libérations suite à des enlèvements ne sont pas mesurées par l'ACLED et ne sont donc pas systématiquement comptabilisées. Lorsque l'information est disponible très brièvement, elle est enregistrée dans la section « notes » de l'entrée ACLED
- 74 Entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité et en accès d'une ONG, 28 mai 2022.
- 75 Dans une vidéo récemment diffusée, un étudiant interviewé dans la ville nigérienne de Bolsi, près de la frontière avec la région burkinabè de Yagha, déclarait que son père avait été enlevé par des hommes armés et aurait été tué. Yagha et les régions voisines du Niger sont des secteurs où prédomine le JNIM. Le père serait un agent de santé qui, selon le JNIM, travaillerait avec les autorités gouvernementales.
- 76 Groupe de discussion avec des chauffeurs de camion qui avaient été kidnappés temporairement et qui se seraient vu voler leur cargaison par des combattants présumés du JNIM, Kaya, 12 juillet 2022
- 77 Entretien téléphonique avec le responsable de la sécurité et de l'accès d'une ONG internationale, 23 mai 2022.
- 78 Seno : Le maire de Gorgadji enlevé par des hommes armés, Infowakat.net, 15 mai 2019, <https://infowakat.net/seno-le-maire-de-gorgadji-enleve-par-des-hommes-armes/>.
- 79 Vincent Duhem, Terrorisme : de Kafolo à Tengrela, comment la Côte d'Ivoire fait face à la menace, Missionnaires d'Afrique, 27 janvier 2021, <https://www.mafrwestafrica.net/vu-au-sud-vu-du-sud/4769-terrorisme-rci>.
- 80 Organisation internationale pour la sécurité des ONG, Aperçu des incidents survenus dans les ONG : Archives, https://ngosafety.org/report_category/ngo-incidents-overview/.
- 81 Entretien téléphonique avec un membre du personnel de l'ONU anciennement basé au Burkina Faso, 28 mai 2022
- 82 Consensus issu de multiples entretiens téléphoniques avec des employés et des agents de la sécurité et de l'accès travaillant pour des ONG.
- 83 Cela peut changer s'ils décident d'organiser un attentat suicide complexe contre des cibles étatiques.
- 84 Militants strike north Mali airports with suicide trucks, rockets, 30 novembre 2016, Reuters, <https://www.reuters.com/article/us-mali-security-idUSKBN13P208>.
- 85 Entretien téléphonique avec un agent de la sécurité et de l'accès d'une ONG, 24 mars 2022.
- 86 Entretien téléphonique avec un responsable de la sécurité et des accès pour une ONG internationale, 26 mai 2022.
- 87 Entretien téléphonique avec un responsable de la sécurité d'une ONG du nord du Mali, basé à Bamako, 23 mai 2022.
- 88 Entretien téléphonique avec un expert en conflit et sécurité résidant à Dori, 25 mai 2022.
- 89 Entretien téléphonique avec un agent de la sécurité et de l'accès à Ouagadougou, 8 juin 2022.

- 90 Entretien avec un conseiller en sécurité d'une ONG, Ouagadougou, 10 juillet 2022.
- 91 Groupe de discussion avec des chauffeurs routiers victimes d'un enlèvement temporaire par le JNIM, Kaya, 12 juillet 2022.
- 92 Entretien avec un agent de la sécurité privée qui a l'expérience de la supervision des convois, Ouagadougou, 11 juillet 2022.
- 93 Les chauffeurs routiers au Burkina Faso sont souvent des travailleurs indépendants qui possèdent leur propre camion. Si les camions sont volés, ils se retrouvent sans moyen de subsistance. Groupe de discussion avec des chauffeurs de camion, Kaya, 12 juillet 2022
- 94 Entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité et en accès d'une ONG basée à Dori, 13 mai 2022.
- 95 Entretien avec un agent de la sécurité et de l'accès d'une ONG basée à Mopti, Mali, 4 juin 2022.
- 96 Entretien avec des intermédiaires travaillant dans le commerce de voitures d'occasion, Ouagadougou, 20 juillet 2022.



GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

La Global Initiative Against Transnational Organized Crime est un réseau international de 500 experts répartis aux quatre coins de la planète. Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

www.globalinitiative.net

Soutenu par



Federal Foreign Office